"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 3 Saint-Boniface jeudi 16 avril 1981

Au sommaire

La Centrale des caisses populaires va trancher d'importantes questions

La Centrale des caisses populaires du Manitoba, cette espèce de maison-mère des caisses, a tenu en fin de semaine dernière son assemblée annuelle, marquée des habituelles discussions techniques. Les 47 délégués, sur les 48 possibles, ont procédé au bilan d'une année 1980 qui n'a pas été facile pour toutes les caisses. Mais la Centrale compte relever les défis.

La Centrale est un organisme qui appartient aux 30 caisses membres. Pour le président de la Centrale, M. Raymond Lafond, il importe que les caisses se regroupent pour s'entraider les unes les autres. En ces temps de conjoncture économique particulièrement difficiles, explique M. Lafond, la Centrale doit "donner du leadership", c'est-à-dire rendre les gens conscients des situations, les aider aussi à trouver des moyens pour solutionner leurs problèmes.

Dans ce sens, les responsables de la Centrale accordent une grande importance à la formation pour les dirigeants et les membres du personnel des caisses, de manière à ce qu'ils puissent prendre les bonnes décisions techniques en connaissance de cause.

Durant l'année à venir, la Centrale devra régler plusieurs questions importantes. Celle qui intéresse sans doute le public au plus haut point est la décision concernant la mise sur pied d'un système électronique, puisque le service fourni par la Centrale des Credit Unions n'est pas jugé satisfaisant. La question, en principe, devrait être tranchée d'ici un mois.

Par ailleurs, a souligné le président de la Centrale, "Les temps inflationnistes et difficiles nous obligent de plus en plus à nous serrer les coudes", si bien que l'affiliation de la Centrale à un mouvement national est une "option qui semble être devenue presque nécessaire". Des pourparlers avec la Société canadienne de crédit coopératif et la Caisse centrale Desjardins du Québec ont été engagés. Une conclusion des discussions est envisagée durant l'année en cours.

Aussi la Centrale, comme les credits unions, milite en faveur d'un changement à la loi des caisses qui permettrait l'augmentation du capital social des institutions. En clair, les caisses souhaitent augmenter leur capital en pouvant exiger un montant supérieur à $5.00 pour devenir membre.

Au chapitre du français, Raymond Lafond a tenu à souligner dans son rapport que, suite à l'intervention de l'ex-président Albert Vielfaure, "de plus grands efforts" ont été faits en 1980 pour promouvoir l'utilisation de la langue française dans les caisses populaires.

La traduction

Dans ce but, la Centrale s'est adressée au ministère du Développement coopératif pour obtenir la traduction de la loi qui régit les caisses et l'inclusion de certains articles qui feraient du français la langue d'affaires. La Centrale est aussi intervenue auprès des caisses, a précisé Raymond Lafond, "afin quelles

suite à la 3

L'équipe de **LA LIBERTÉ**
et tous les correspondants
souhaitent de joyeuses Pâques
à tous les Franco-Manitobains





Festival 1981: un avant-goût de la Choralie internationale de 1982

L'Alliance chorale du Manitoba a tenu, samedi 11 avril, un festival de chant-chorale, au Centre culturel franco-manitobain. Plus de mille personnes dont environ 600 choristes, adultes et enfants, venus d'une vingtaine de communautés manitobaines, ont participé au concert dans l'après-midi.

Selon les organisateurs du festival, la journée a donné un avant-goût de l'événement que sera la Choralie canadienne internationale qui se déroulera, août 1982, à Winnipeg, et à laquelle on attend non moins de 2,000 participants des coins francophones du monde.

Le concert a été donné en l'honneur du père Martial Caron, qui vient de fêter son 79e anniversaire de naissance et qui fut un des principaux artisans des Festivals de la chanson au Manitoba. On le reconnaît sur la photo, flanqué du président de l'Alliance, M. Oril Tétrault, et du directeur général par intérim du bureau régional du Secrétariat d'État à Winnipeg, M. Doug Evans.

L'organisme a commencé, en mars dernier, une vaste campagne d'animation en vue de préparer la choralie de 1982. Environ 30 chorales, composées de près de 1,800 personnes ont déjà fait les premiers pas en vue de la constitution d'une super-chorale provinciale, qui sera la vedette du concert d'ouverture de la rencontre internationale.

OPINION

Nous sommes condamnés à inventer

Les rédacteurs du rapport du comité économique de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), rendu public la semaine dernière, ont visé haut. Le président du comité, M. Michel Lagacé, l'a indiqué en soulignant que l'on a "tenté d'élaborer une philosophie, une "vision" de ce que pourrait être le développement économique des communautés francophones hors Québec".

Le rapport, intitulé "Un espace économique à inventer" a été par ailleurs présenté comme "une première réflexion". De fait, cette initiative de la FFHQ a le louable mérite d'apporter des éléments de réflexions intéressants sur un sujet qui a souvent dû céder le pas dans l'histoire des francophones hors Québec sur des questions toujours brûlantes comme l'éducation, les droits linguistiques.

Une erreur d'approche fondamentale pour les six membres du comité économique de la FFHQ qui, d'entrée de jeu, émettent le postulat suivant: "La francophonie canadienne hors Québec serait vouée à la folklorisation si elle ne prenait pas en main, sous peu, une plus large part du contrôle des décisions économiques qui déterminent son sort".

Par conséquent, le comité situe clairement sa démarche dans le cadre de l'épanouissement global des communautés hors Québec, s'inscrivant ainsi parfaitement dans la perspective véhiculée actuellement par la FFHQ, qui conditionne la survie (ou l'épanouissement) des hors Québec au pouvoir d'initiative communautaire, c'est-à-dire aux droits collectifs et non individuels.

Boucler la boucle

Il semble donc pour les auteurs du rapport qu'il ne se trouve de solution viable que dans un effort collectif qui permettrait de créer, ou de mieux contrôler selon le cas, un lieu de travail où il serait possible de vivre sa francophonie. En quelque sorte, après l'école communautaire, l'entreprise communautaire; pour que la boucle soit bouclée.

Sauf erreur, cela revient à se faire l'avocat, au beau milieu d'une Amérique du nord où le libéralisme économique fleurit, de vues socialistes qui sont loin d'être ancrées dans les mentalités. L'espèce de "socialisme économique communautaire" prôné étant une philosophie qui entendrait faire prévaloir l'intérêt des francophones sur les intérêts particuliers, en l'occurrence la piastre. Une sorte d'autogestion collective.

En théorie, l'idée est séduisante. Dans la pratique c'est une autre histoire. Argent rime peut-être avec désintéressement, mais pas pour tout le monde. Même si l'on a été élevé dans un christianisme militant. Et si l'on veut accorder la préséance à l'épanouissement de la francophonie, nul doute que les hommes d'affaires devraient faire de douloureux compromis.

Mais qu'à cela ne tienne, les membres du comité économique de la FFHQ sont résolument optimistes: "Nous croyons posséder assez de solidarité concrète pour que nous puissions construire (...) des institutions et des entreprises économiques qui contrebalancent les tendances à la désociabilité de l'ensemble économique dans lequel nous sommes appelés à vivre".

Un monde uniforme

La "désociabilité". Un bien grand mot, certes, mais qui résume un mal qui ronge notre société et qui est fort bien présenté par les rédacteurs d'"Un espace économique à inventer". En effet la sociabilité, qui constitue l'aptitude à vivre en société, s'effrite rapidement dans notre société qui bat trop au rythme d'un système économique capitaliste. Un système dont la logique du profit conduit inéxorablement à l'uniformisation.

Comme on note si justement dans le rapport: "La programmation des ordinateurs de la "General Foods" doit viser la rentabilité de l'entreprise avant de produire des "TV dinners" franco-manitobains. Il est plus "rationnel" d'orchestrer une campagne de publicité visant à cultiver les goûts que de reprogrammer un ordinateur en fonction des gens d'un petit village franco-manitobain comme Saint-Norbert".

Dans ce sens, les Franco-Manitobains ont, au même titre que toutes les autres minorités, quelles soient de race, de religion, un rôle fondamental à jouer pour éviter que l'on ne puisse mettre sur pied, au nom de l'argent, un monde uniforme où tous les gens penseraient de la même façon. C'est résolument dans cette perspective qu'il faut situer les luttes franco-manitobaines. Le respect de la personne humaine doit être un droit inaliénable.

Ce discours, les auteurs du rapport l'appliquent au domaine économique: "Nous devrons songer à unir nos luttes à celles d'autres groupes de la société qui, tout comme nous, ont intérêt à ce que le développement économique s'oriente vers un respect de la différence et vers une plus grande justice".

Maintenant, encore une fois, en théorie, le raisonnement ne manque ni de pertinence, ni de noblesse. "Notre dilemme est peut-être l'utopie ou la mort" lit-on dans le rapport. Ou encore: "le comité propose un défi". Il reste à affronter la dure réalité. Et la réalité, c'est d'abord de savoir si les généreuses idées avancées sur le plan intellectuel seront acceptées par les premiers concernés et pourront être développées en pratique.

Les auteurs du rapport reconnaissent que "la vitalité économique des communautés dépend de la participation active de leurs membres". Pour l'instant, les initiatives économiques entreprises par la Société franco-manitobaine, comme le Conseil économique de la Rivière Rouge ont été basées sur la volonté des gens à prendre en main la responsabilité de leur développement économique. Ce qui avait fait dire à M. Denis Poirier, consultant économique à la SFM, au sujet de ce Conseil économique: "On ne sait pas ce que cela va donner".

Sur ce point crucial

S'il y a quelque chose à inventer, c'est bien le comment amener non seulement une poignée d'individus, mais toute une communauté à s'impliquer dans le domaine économique. Pour que toute une communauté prenne conscience qu'il ne suffit malheureusement pas de se battre pour des droits linguistiques et des écoles pour s'épanouir dignement, mais qu'il faut aussi assurer une gestion collective des affaires.

Et sur ce point crucial, "Un espace économique à inventer n'offre rien de tangible, sinon la certitude que la FFHQ organisera un colloque national sur le développement économique des communautés francophones.

En attendant, nous pouvons toujours nous réconforter avec le message d'espoir contenu dans le rapport: "Nous estimons avoir la capacité d'initier des pratiques nous permettant de vivifier notre appartenance communautaire". Et souhaiter que Roy Légumex, de Saint-Jean-Baptiste, dont on parle dans le rapport, puisse continuer à prospérer pour que des francophones aient la possibilité de travailler en français.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Des précisions de la SFM sur le Service de langue française

Cher Monsieur Bocquel,

Cette lettre vient faire suite aux commentaires de Monsieur Georges Forest, qui ont parus dans la Tribune libre de la dernière édition de **LA LIBERTÉ**, laquelle était intitulée, "Deux erreurs graves".

La Société franco-manitobaine a trouvé intéressantes les idées soulevées par Monsieur Forest dans son article, et les points qui suivent se veulent une précision aux commentaires de celui-ci.

La première fonction du Service de langue française annoncé par le gouvernement provincial est "d'assurer une liaison efficace entre la communauté franco-manitobaine et les ministères du gouvernement". Nous trouvons que cette reconnaissance de la "communauté franco-manitobaine" prononcée dans un texte officiel par le Premier ministre lui-même est d'importance capitale. Nous connaissons tous maintenant les problèmes énormes causés par la loi 113 qui ne reconnaît pas officiellement les écoles françaises. Pour éviter ces mêmes problèmes, la Société franco-manitobaine avait demandé au gouvernement de mettre sur pied ce Service pour répondre en particulier aux demandes de la population canadienne-française du Manitoba.

Par le libellé de la deuxième fonction, celle d'"acheminer auprès des services gouvernementaux les demandes de services ou d'information en langue française émanant d'individus ou d'organismes", le gouvernement provincial reconnaît officiellement que tout citoyen peut communiquer avec tous les secteurs de son gouvernement dans la langue française. Ceci est également un bel acquis car dorénavant aucun employé du gouvernement n'aura le droit de nous répondre "This is an English province". On peut maintenant dire que même le Premier ministre Lyon reconnaît que nous vivons dans une province réellement bilingue.

Mais encore plus importante est la troisième fonction de ce Service "étudier et recommander des politiques et priorités quant aux services à fournir dans la langue minoritaire officielle". C'est une chose de communiquer en français. Ce service aura donc, suite aux demandes de la population et à certains français avec un gouvernement; c'en est tout une autre d'être servi en français. Ce service aura donc, suite aux demandes de la population et à certains besoins identifiés, à recommander à tous les autres ministères les services qu'ils devraient fournir en français. Quant au terme "minoritaire", Monsieur Forest a raison d'affirmer, "puisque la langue française est une langue officielle au Manitoba, il est inutile, voire même erronée, de la qualifier de minoritaire..." Il aurait été préférable que le gouvernement utilise l'expression "la langue de la minorité officielle". Ainsi la "liaison efficace" serait assurée avec un groupe, "minoritaire" en terme de nombre, mais "égal" en terme de droits et de statut.

Quant à la quatrième fonction, la SFM désire indiquer, sans équivoque, qu'elle n'abdique pas sa "responsabilité des dossiers ayant trait à la promotion de la langue et de la culture française". La SFM avoue, par contre, qu'elle était tout aussi surprise que Monsieur Forest de voir cette fonction attribuée au nouveau Service, car celle-ci ne fut pas demandée par la SFM.

De fait, les craintes exprimées par Monsieur Forest à ce sujet sont partagées par beaucoup d'autres individus. À l'atelier politique de la dernière assemblée annuelle, ce même point fut soulevé. Les porte-parole (auprès des représentants gouvernementaux) de la collectivité franco-manitobaine seront toujours ses organismes et ses institutions propres et non des entités administratives créées par le gouvernement. Ces entités ont à répondre aux demandes de la collectivité, mais n'ont jamais à s'attribuer le droit d'en être son porte-parole.

Enfin, Monsieur Forest soulignait dans son article deux erreurs graves dans ce Service. Il y en a une troisième, celle de mettre au rancart dès ses débuts ce Service et les personnes qui en occuperont les postes. La SFM croit que la collectivité franco-manitobaine se doit d'utiliser à fond ce Service de sorte qu'il devienne tout à fait normal de communiquer en français dans les deux sens avec son gouvernement. Nous avons perdu ce réflexe suite à quatre-vingt-dix ans d'injustice et de clandestinité.

Le jugement Forest nous permet de marcher la tête haute et de vivre avec la même fierté que nos grands-parents avaient. La lutte de Georges Forest était une lutte pour toute une collectivité. Sa victoire personnelle est aussi une victoire pour toute la collectivité. "Envoyons d'l'avant"...

Veuillez agréer, Monsieur Bocquel, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Léo LeTourneau
Premier vice-président
La Société franco-manitobaine
le 10 avril 1981

Un seul changement au conseil

suite de la une

voient à ce que les réunions et les affaires de leur conseil d'administration et de leurs comités se déroulent en français".

Du côté des élections, un seul changement est à noter, l'élection de M. Louis Molin en remplacement de M. Lucien Lussier. De fait, le conseil d'administration de la Centrale fait preuve d'une stabilité remarquable. L'an dernier aussi un seul nouveau membre s'était joint à l'équipe, qui est formée de: Raymond Lafond (président), Olivier Beaudette, Normand Collet, Gabriel Girard, Roland Lavallée, Pierre Marcon, Rhéal Teffaine, Albert Vielfaure et Louis Molin.

Avec un actif qui tourne aujourd'hui autour de 23 millions et demi de dollars, soit une augmentation de presque 42 pour cent par rapport à 1979, la Centrale, sur le plan financier, a connu une "bonne année", pour reprendre le qualificatif employé par son directeur général, M. Maurice Therrien. "Les administrateurs, a-t-il expliqué, ont cru bon d'augmenter la réserve. Cette façon de procéder a amélioré la situation financière de la Centrale et va nous permettre de mieux envisager l'économie incertaine des années 80".

De fait, le directeur général a été clair lorsqu'il a décrit la tâche pour les années à venir, qui "ne connaîtront pas le succès des années précédentes": "Il nous incombe donc de bien affermir nos opérations en nous assurant d'une administration saine, d'un personnel compétent et de réserves suffisantes".

Bernard BOCQUEL



Le conseil d'administration de la Centrale. De gauche à droite: Olivier Beaudette, Pierre Marcon, Gabriel Girard, Louis Molin, Raymond Lafond, Normand Collet, Roland Lavallée, Albert Vielfaure et Rhéal Teffaine.

Rencontre des femmes le 24 avril

Pour rire, réfléchir et discuter ensemble du rôle que les femmes peuvent et doivent jouer en politique ici au Manitoba en 1981, le Comité provisoire des femmes francophones du Manitoba vous lance l'invitation suivante au foyer du Centre culturel franco-manitobain, vendredi le 24 avril à 20h00. Entrée gratuite.

Au programme: saynètes préparées par Janine Tougas et exécutées par Gisèle Marion et Jocelyne Hébert ainsi que Janine elle-même. Une réception suivra ("vin-fromage").

Le Conseil de la coopération du Manitoba redémarre

L'assemblée annuelle de la Centrale des caisses populaires a permis de faire le point sur le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), dont on avait souhaité la relance lors de la réunion annuelle de 1978. Cet effort de réorganisation est finalement intervenu en octobre 1980.

Le Conseil de la coopération du Manitoba, qui fonctionne dans le cadre du Conseil de la coopération du Canada (CCC), se charge essentiellement de la promotion du mouvement coopératif, particulièrement auprès de la jeunesse.

L'objectif du CCC est de promouvoir la coopération afin de stimuler le développement socio-économique de la communauté francophone du Canada.

Le conseil d'administration du CCM, qui siège depuis quelque six mois, a obtenu de rester en place pour une autre année. Sept personnes en sont membres: Olivier Beaudette (président), Denis Maynard (vice-président), Huguette Beaulieu (secrétaire-trésorière), Roland Lavallée, Lucien Lussier, Albert Vielfaure, et Raynald Labossière. La coordination est assurée par Edmond Beaudry, coordonnateur d'éducation, formation et publicité à la Centrale.

Les objectifs suivants ont été fixés par le conseil: réunir les sociétés coopératives locales, régionales et provinciales afin d'assurer le développement et la coordination du mouvement; propager la doctrine coopérative et organiser l'éducation des coopératives; voir à la défense du mouvement coopératif franco-manitobain et bien entendu, sensibiliser les jeunes à la coopération.

Quelque 300 coopérateurs

Le Conseil de la coopération du Manitoba devra prochainement profiter d'une certaine publicité pour se faire mieux connaître puisque, du 28 juin au 1er juillet, se déroulera à Winnipeg le congrès du Conseil canadien de la coopération. Quelque 250 à 300 coopérateurs sont attendus. Le thème du congrès sera "Les coopératives en 85", avec le sous-thème suivant: "Avec des membres ou avec des clients".

BILLET
En avril...

Ainsi les Québécois ont accordé, au moins sur le plan de la représentation à l'Assemblée nationale, une victoire écrasante du Parti québécois, que tout le monde voyait en perte de vitesse, sur le Parti libéral du Québec.

Sacrés Québécois qui ont le don inné de se ranger du côté du plus fort et de déjouer tous les savants calculs qui ont pu être concoctés par des gens brillants sur la manière dont ils devraient envisager leur avenir.

Quant à ceux qui ne savent plus à quel saint se vouer pour essayer de comprendre pourquoi en mai dernier ils ont largement rejeté l'option d'un monsieur à qui ils accordent aujourd'hui une confiance sans équivoque, ils peuvent toujours tenter de trouver l'explication sur le plan météorologique.

Peut-être les Québécois ont-ils tout bonnement appliqué le vieil adage "En avril ne te découvre pas d'un fil, en mai fait ce qu'il te plaît". À moins que ce ne soit l'inverse. Avec ces francophones, on ne sait jamais!

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

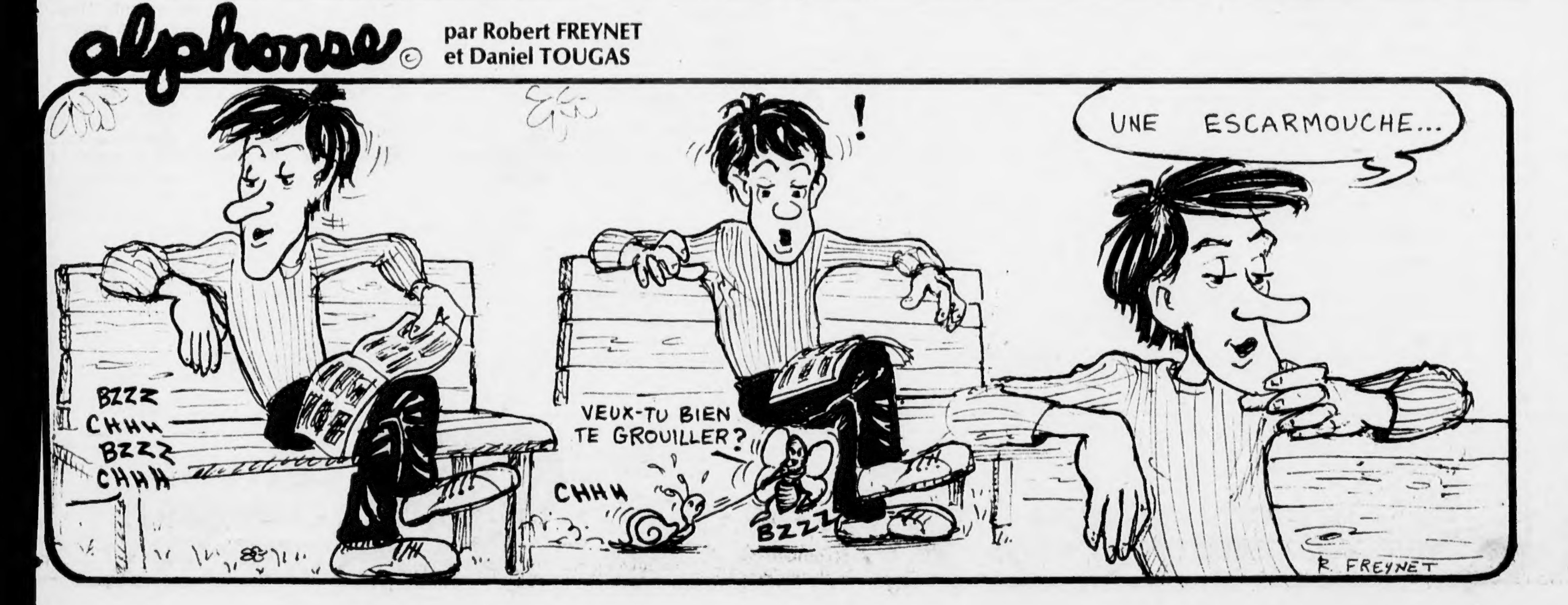
L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



POINT

Un adieu au Ratatouille

Ça y est. Les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont finalement décidé d'abandonner leur projet de lieu de rencontre, Le Ratatouille. L'annonce de la mise à la poubelle de ce fantasme d'étudiant, mercredi 8 mars, en aurait soulagé plusieurs.

D'abord les "poupas et les moumans" des étudiants, qui voyaient déjà leur "fierté se noyer dans un verre de bière et dans une discussion sur l'existentialisme dans un "pub" trop francophone.

Ensuite les professeurs dont la conscience professionnelle tremblait déjà devant cette possibilité de succomber à la tentation de se retrouver, sans note dans une salle sombre, à discuter ouvertement avec des étudiants.

Aussi le conseil d'administration, qui n'était pas informé de tous les problèmes et des subterfuges de ses employés, mais qui est heureux d'être informé qu'il n'aura pas besoin d'être informé.

Enfin les étudiants et leur association (AECUSB) qui savent maintenant sur quel pied danser, libérés de ce boulet, mais défaits et condamnés à étudier sagement (puisqu'ils sont au Collège pour apprendre) et à organiser de gentilles soirées sociales.

Car c'est bien une défaite pour les étudiants. La décision de poursuivre le projet en dehors des murs du Collège (contre lesquels il n'est plus la peine de se frapper la tête, selon le communiqué de l'AECUSB), est en effet lourde de conséquences. Elle ne justifie pas le "Vive la force" qu'à prononcé la présidente des étudiants, Joanne Therrien.

Le Ratatouille aurait été une façon d'humaniser ce Collège, une espèce de village de 350 personnes où les relations interpersonnelles peuvent devenir le complément à l'éducation et permettre d'éviter le simple dressage des cerveaux.

L'intégration de cultures

Le lieu de rencontre apparaît comme une composante essentielle d'une institution universitaire qui veut favoriser, selon les propos tenus par le recteur, M. Claude Thibault, une intégration de la culture du milieu et d'une culture universelle.

La réalisation de ce "pub" aurait rendu concrète la reconnaissance de la place de l'étudiant et du rôle de son gouvernement comme partenaire aux côtés de l'administration et des professeurs, dans l'oeuvre du Collège.

L'administration a donc raté une occasion en or de contribuer au développement du dynamisme de la jeunesse, l'avenir de la communauté, dans un Manitoba français qui perd ses enfants.

La tentation de réduire les besoins les plus légitimes à des questions de finance et de technique (les dépenses à encourir dans la réalisation du projet étudiant dépassaient de $20,000 le plafond de $65,000 fixé par l'AECUSB) est présente dans toute bureaucratie. Les étudiants sont donc partis en claquant la porte et en taxant le Collège de totalitarisme et ses administrateurs de paternalisme et d'incompétence.

Bien que leur analyse de la situation paraisse justifiable, leur geste de défrustration (voir le dernier numéro du journal étudiant, "Le Réveil"), risque de ne rien régler, ni les problèmes du Collège, ni les leurs.

Quel est le rôle de l'AECUSB? Quel est le rôle du Collège? Qui le dirige? ont-ils demandé. La réponse à ces questions, pour les survivants du projet Le Ratatouille, leur a fait perdre confiance dans la force de la communauté. Une faiblesse passagère?

Jean-Pierre DUBÉ

Jeunes et parents... PARTAGEONS!

Assemblées Annuelles

le 25 avril 1981

École Précieux-Sang

209, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba

horaire

9h30 - Inscription.
10h30 - Réunion d'affaires.
12h00 - B.B.Q.
-Divertissement fourni gracieuseté d'amateurs de votre école et/ou comité de parents.
13h30 - Retour en assemblées.
15h00 - Pause.
15h30 - Retour en ateliers.
- Plénière.
16h30 - Bar payant.
18h00 - Souper.
20h00 - Soirée Cabaret avec PASSE-TEMPS.

Pour information, téléphonez au No 247-8947.

formule d'inscription

Je veux participer à l'assemblée annuelle du/de:

Conseil jeunesse provincial Inc.

* **étudiants et jeunes travailleurs:** ($5.00/personne - Réunion, B.B.Q., banquet et spectacles). ☐
* **réunion seulement** ($5.00/personne). ☐
* **Quel âge as-tu?**__________

Fédération provinciale des comités de parents Inc.

* **réunion seulement** ($5.00/personne) ☐
* **réunion, B.B.Q., banquets, spectacles** ($10.00/personne) ☐

NOM:...
ADRESSE:...
CODE POSTAL:.................... **TÉLÉPHONE:**....................

UNE FORMULE D'INSCRIPTION PAR PARTICIPANT S.V.P.

Notez bien: Le souper et la soirée sont ouverts aux **congressistes et leurs conjoints(es) seulement.** Les billets vous seront remis à la sortie des assemblées.

Veuillez faire parvenir votre inscription ainsi que votre chèque aux organismes respectifs: (date limite: le 17 avril 1981).

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS INC.
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8



FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS

cjp CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

L'avenir des scouts et des guides sera au centre de l'assemblée annuelle conjointe

Pour l'Association des scouts du district de la Rivière Rouge et des guides catholiques du diocèse de Saint-Boniface, le 23 avril constituera une date historique. En effet, les deux organisations tiendront ce jour-là leur première assemblée annuelle conjointe.

À cette réunion un rapport sera particulièrement attendu: celui préparé par le comité de rapprochement scouts/guides mis sur pieds voilà un an et qui se réunit mensuellement depuis le mois de septembre dernier. La raison d'être du comité était d'étudier les possibilités de fusionnement des deux organismes.

Selon M. Emile Sabourin, le coordonnateur des scouts, une décision sera prise par les membres après la présentation du rapport du comité de rapprochement. Une décision qui pourrait, évidemment, aller de l'abandon de l'idée à l'acceptation d'une plus étroite collaboration en passant par la mise en chantier d'une autre étude plus approfondie.

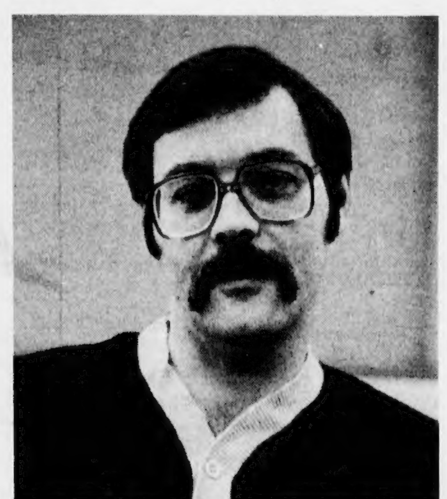
Il est clair que chez les membres de l'une ou l'autre organisation, les opinions les plus diverses existent. Et elles ne manqueront certainement pas de s'exprimer en fonction des recommandations qu'avancera le comité de rapprochement à la réunion annuelle.

Des recommandations qui, il y a gros à parier, iront dans le sens d'une collaboration entre les activités menées par les scouts et les guides. L'un des membres du comité, M. Lionel Ferré, ne déclarait-il pas déjà en janvier que "le comité n'aurait jamais été formé si une certaine forme de fusionnement n'était pas souhaitable?"

Après tout, même si l'on peut mettre le doigt sur des différences entre les deux mouvements de jeunes, il y a de solides arguments qui militent en faveur d'un rapprochement concret.

Tout d'abord le problème du recrutement. Le bassin des jeunes garçons et filles franco-manitobains est loin d'être inépuisable. Aujourd'hui, on trouve environ 450 scouts répartis dans une trentaine d'unités et quelque 350 guides dans une vingtaine d'unités.

Ensuite, il ne faut pas perdre de vue



M. Emile Sabourin



Mme Corinne Hochmann

que dans les paroisses où l'on a des unités scoutes et guides, les comités de parents, dont le rôle est de s'assurer que les activités se déroulent selon les politiques du mouvement, ont déjà dû fusionner, permettant ainsi une meilleure communication en évitant un inutile dédoublement.

Mais le fond du problème que doivent affronter le scoutisme et le guidisme au Manitoba réside dans le manque de personnes ressources au niveau des animateurs, des chefs. Or ces organisations, dont le but est de développer chez les jeunes leur personnalité, leur santé et leur sens des responsabilités, ne peuvent fonctionner parfaitement que s'il existe suffisamment de bénévoles prêts à s'engager pour s'occuper des jeunes.

Comme le disait M. Wilfrid Gosselin, agent de développement communautaire à la SFM et animateur du comité de rapprochement scouts/guides, "on ne développe pas l'esprit de groupe simplement en chantant *Roule ma boule*".

Sans nul doute, les responsables des deux mouvements ont très conscience du besoin continuel de formation des bénévoles. Les scouts possèdent 90 animateurs et les guides une quarantaine. La formation a constitué la grande priorité pour Emile Sabourin depuis son arrivée voilà un an.

Quant à Mme Corinne Hochmann, qui est la coordonnatrice des guides depuis le mois de novembre 1980, dont le mandat est "l'expansion du guidisme au Manitoba", elle souligne avec un plaisir non dissimulé que les guides ont maintenant à leur service trois multiplicateurs pédagogiques. Il s'agit d'une première dans l'Ouest. Mme Elaine Landry, Rolande de Kendall et Hélène Proteau peuvent dorénavant enseigner la formation au plus haut niveau.

Il ne fait aucun doute que le 23 avril des voix s'élèveront pour faire valoir la nécessité d'une étroite association qui permettrait de relever les défis du recrutement, d'une formation encore plus efficace et d'une meilleure communication pour assurer un avenir certain aux mouvements scouts et guides de la province.

Bernard BOCQUEL

Les gagnants de l'exposition scientifique

À l'exposition scientifique divisionnaire qui a eu lieu à Sainte-Anne les 9 et 10 avril, nos jeunes nous ont fait honneur, en rapportant des médailles d'argent et de bronze. Les heureux gagnants furent: médaille d'argent: Lisa Labossière (la fermentation), Michelle Delorme et Michelle Touchette (l'éclipse solaire), Dana Pajak (les arbres); médaille de bronze: Robert Boulet et Ed Senez (gyroscope), Bruce McTavish (photosynthèse) et Leanne Schamber (le coeur).

Une soirée des Turlutins

Samedi, le 2 mai à 19h30, la chorale de l'école "Les Turlutins", en coopération avec des jeunes artistes locaux, organise une soirée variété, genre "vin-fromage" au gymnase de l'école. Cette soirée prend de l'ampleur à mesure que l'on découvre les multiples talents de nos jeunes.

Roger Brodeur et ses musiciens fourniront le support instrumental pour la soirée. Il y aura aussi une artiste invitée en la personne d'Aline Lacroix. L'entrée est gratuite. Venez donc en grand nombre encourager la chorale et nos jeunes artistes en herbe.

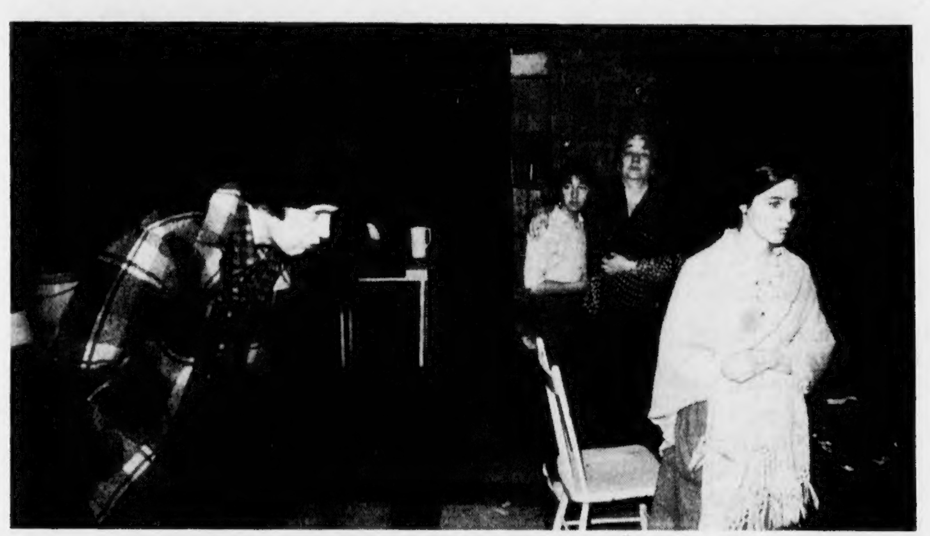
Les nouveaux syndics

Dimanche le 29 mars avait lieu les élections de syndics pour la paroisse. Les deux élus furent: Mme Jeannette Wood et Anna Kosman. Celles-ci se joignent à leurs collègues Mme Estelle Penner et MM. Sim Soucy et Hubert Delorme. Les syndics sortants sont: MM. Henri Lagassé et Marcel Aubin. Ils ont participé pendant trois ans à l'orientation apportée à la paroisse.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Calendrier

Assemblée mensuelle de la LFC à 20h00 lundi le 20 avril. Causerie par Mme Mae Goulet: participation de la LFC dans les activités des résidants du Foyer.



Deux représentations supplémentaires

Le Cercle Molière fait savoir que deux représentations supplémentaires de la pièce Séraphin Poudrier seront ajoutées aux huit spectacles réguliers.

En effet, trois semaines avant la première, presque tous les billets pour les spectacles du 1er au 9 mai ont été vendus.

Les présentations spéciales auront lieu samedi 9 mai à 16h00 et dimanche 10 mai à 14h00 au CCFM.

Sur la photo, quelques-uns des comédiens du CM: Francis Fontaine (Séraphin), Jocelyne Fournier (Donalda), Laurette Rouillard (Arthémise) et Jacques Bourgouin (Ludger).

On apprend par ailleurs que le Cercle, comme les autres principaux groupes artistiques de Winnipeg, recevra une subvention spéciale de la province du Manitoba couvrant un tiers de son déficit, soit $7,000.



Qui dit que la chèvre ne fait plus partie de l'initiation des Chevaliers? Qui dit qu'un journaliste astucieux ne peut pas s'infiltrer dans les rites secrets de l'Ordre? Qui aurait pensé que la chèvre se serait jointe à l'Ordre avant le maître?

De gauche à droite: Raymond Pelletier, Gilbert Fournier, Marcel Pelletier, David Fréchette, Richard Taillefer, Marc Nadeau, Réal Nadeau, Denis Turenne, Luc Taillefer, Marcel Gauthier, Louis Laramée. Sur la chèvre, Roger Taillefer.

Les cérémonies d'initiation ont eu lieu mercredi soir à la salle Roy et étaient assurées par le Conseil de Sainte-Anne. L'initiation au 2e et 3 e degrés se fera au "Colombus Centre" le 26 avril.



Vendredi passé un feu de cheminée a failli raser la maison de Jos Savard. Les pompiers ont réussi à maîtriser les flammes mais les dommages occasionnés par le feu et l'eau sont considérables.

Antoine Audette est décédé

Les paroissiens de La Broquerie ont été attristés d'apprendre le décès subit d'Antoine Audette mercredi. Antoine s'était rendu au travail lundi matin et s'apprêtait à commencer sa journée lorsqu'il est tombé d'une attaque de coeur. Il est décédé à l'hôpital où on l'avait maintenu sur le "pacer" cardiaque.

L'abbé Louis Laurencelle dans son homélie a fait l'éloge du disparu disant de lui qu'il avait été un homme de service, un homme de tous les talents qui aimait son travail et le faisait bien. Il laisse dans le deuil sa femme Eva, 4 enfants: Joëlle, Gilles, Suzanne et Donald, ainsi que 3 frères et 7 soeurs.

Rino OUELLET

Voyage-échange et $

La date du départ approche et la fièvre du voyage s'empare graduellement de nos vingt chanceux. On les voit dernièrement affairés à amasser les quelque $ additionnels qu'il leur faudra.

Dimanche, la vente de pâtisseries a rapporté $176.50. Le comité a aussi reçu un don de $200 du Comité culturel et de $50 des Clercs de Saint-Viateur et $50 de la paroisse Saint-Joachim.



Le grand chevalier remettant une plaque à Eddy Moquin, meilleur vendeur des billets des Chevaliers (53 livrets). C'est le septième trophée du genre qu'on remet à M. Moquin.

Calendrier

Samedi, le 18 avril, grand lave-auto printanier à l'école secondaire, profits au voyage-échange. On lave tout ce qui roule!

Mardi, le 21 avril, réunion générale en vue du centenaire, à 20h30 à la salle Roy

Mercredi 22 avril, départ voyage-échange.

Saint-Jean-Baptiste

Une journée mouvementée des Chevaliers

Pour plusieurs, le dimanche des Rameaux a été long, bien long. La journée a commencé avec une initiation au 1er degré en l'église de Saint-Malo à 8h00 pour permettre à un groupe de nouveaux frères de passer aux 2e et 3e degrés dans l'après-midi.

Cette cérémonie s'est déroulée au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste, aménagé pour l'occasion par Maurice Tessier, Richard Sabourin et leur équipe. Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste avaient remarqué une selle attachée au perron de leur église, mais la chèvre n'est arrivée qu'à l'heure du midi.

Cependant elle n'a pas découragé la cinquantaine de candidats des Conseils Montcalm, Iberville, Sainte-Agathe, Saint-Eugène et Saint-Pierre. L'équipe de Sam Duguay de Saint-Boniface a fait son beau travail habituel, réchauffant les candidats et amusant les quelque 250 Chevaliers présents. Plus tard, plusieurs des nouveaux ont déclaré que la chèvre avait les pattes trop courtes, et l'un d'eux a parlé de "diorrhée"! On ne saura jamais si c'est vrai!

Cette longue journée s'est continuée à la salle du Centenaire avec un banquet où plus de 350 assiettes ont été remplies et vidées accompagnées de "p'tits coups" agréables. La veillée s'est terminée avec de la danse animée par Bretecher.

Ouais! une journée mouvementée, mais réussie et agréable, même pour les initiés!

Florent BEAUDETTE

35 membres du club des Pionniers de Saint-Jean ont récemment rendu visite aux gens du club Eclipse 79 de Saint-Boniface.

Le 4H a permis aux talents de s'exprimer

Les talents ne manquaient pas à la soirée d'exécution de projets 4H mercredi le 9 avril. Des projets en couture, artisanat, charpenterie, garde des enfants et auto-détermination y étaient exposés.

Les membres 4H prenaient aussi en main le programme de la soirée. Les juges Mme Gail Shimonek, Raymonde Dupuis et Marlene Lafond ayant donné leurs commentaires, le maître de cérémonie, Sylvain Fillion, a annoncé les gagnants suivants:

Art oratoire:
Doris Beaudette, "It's Their Year", Georgette Bruneau, "How Verbal Victual Spice Talk", Claude Bellemare, "Conservation". (Ces trois gagnants représenteront Saint-Jean à Altona mardi le 14 avril).

Communication:
David Bruneau, "Pretzels", Gaétan Dupuis, Jeffrey Perron, David Bruneau et Alain Bruneau, "Baseball"; Chantal Beaudette, "What is Yellow". (Ces gagnants se rendront à Carman le 21 mai pour la compétition régionale.)

Couture:
Chantal Beaudette, Pauline Bruneau et Danielle de Moissac.

Charpenterie:
Claude Bellemare, Robert Vermette et Alain Bruneau.

Artisanat:
Michel Bruneau.

Garde des enfants:
Louise Désautels.

Auto-détermination: Marie Dupuis. (Marie enverra son article de macramé à la compétition provinciale à Brandon.)

Une parade de mode a permis de déterminer les deux gagnantes: Chantal Beaudette et Louise St-Godard défendront les couleurs de notre club au rallye 4H à Morris en juillet.

Le juge Mme Gail Shimonek a présenté des certificats et des sceaux aux membres qui ont complété 5 ans et plus dans le club. Des certificats spéciaux furent présentés à Mme Annette Sabourin pour ses vingt ans de service auprès des jeunes et à Mme Vivianne Collette pour ses cinq ans. Toutes deux sont des chefs dans le mouvement 4H.

Au nom des chefs 4H, Mme Stella Beaudette a transmis le message suivant aux membres: "Soyez toujours fiers de vous-mêmes, de ce que vous accomplissez. Ne vous découragez pas." - aux parents - "Encouragez vos enfants à apprendre à être fiers d'eux-mêmes, qu'ils soient gagnants ou non."

Les parents et amis ont dégusté un goûter spécial préparé par Lorraine St-Godard et sa fille Louise. Les calories n'étaient pas au menu! Le président local, Raynald Dupuis, a raison d'être fier du club 4H de Saint-Jean-Baptiste.

Stella BEAUDETTE

Sainte-Anne-des-Chênes

Spectacle sur glace et musique

Le spectacle sur glace du dimanche 12 avril à l'aréna de Sainte-Anne dont le thème a été "Mes salutations à Broadway", s'est avéré un véritable succès, attirant plus de 400 spectateurs.

C'est toujours à la fois touchant et merveilleux de voir nos jeunes participer si bien à une entreprise d'une telle envergure. Parmi les invités d'honneur, il y avait Carole Pattyn de Sainte-Anne, Colleen Hume de Winnipeg, Suzie Manchulenko et Guy Desaulniers d'Ignace (Ontario).

En fin de compte, les participants ont bien prouvé à tous ceux présents que ce n'est pas nécessaire d'aller très loin pour trouver du talent. Il est abondant ici même, dans notre village.

Ce même dimanche, durant la soirée, on a entendu de la musique pour tous les goûts, du classique et du romantique jusqu'au moderne et au populaire, pendant le récital de piano donné au Centre culturel de Sainte-Anne.

Les élèves exécutants étaient allés, deux semaines auparavant, présenter ces mêmes morceaux à la Villa Youville. Il y a des indices prometteurs visant un autre événement semblable avant la fin de l'année scolaire.

Michelle FREYNET-ARBEZ

Calendrier

À l'église les jours saints et le dimanche de Pâques.

Jeudi saint: après-midi à 16h00 messe du jour. Le soir à 20h30 célébration solennelle de la Cène du Seigneur (adoration après la messe jusquà 22h00).

Vendredi saint: le matin de 10h à midi, communion des malades à la maison. Après-midi de 14h à 15h, confessions à l'église. 15h00 célébration de la Passion du Seigneur et communion. Le soir à 19h30 chemin de la Croix en commun.

Samedi saint: après-midi de 16h à 17h confessions à l'église. Le soir à 21h30 Vigile Pascal et messe de la résurrection.

Dimanche de Pâques: messe (en anglais) à 9h30 du matin. Messe (en français) à 11h du matin.

Le lundi 20 avril, il y aura, à l'aréna de Sainte-Anne, une partie de hockey entre les Jets Oldtimers et les As de Sainte-Anne à 20h00. Les profits de cette partie iront au hockey mineur de Sainte-Anne, alors venez les encouragez!

Le bilan d'une vie active

Après une vie bien remplie, Mme Emma Gosselin jouit d'une retraite active. Pendant près de trois ans, elle a préparé sa retraite. C'est en s'intéressant davantage aux besoins des autres humains, tout en s'habituant à l'idée de laisser un emploi régulier, que la transition s'est effectuée.



Mme Emma A. Gosselin.

Quand on a élevé douze enfants dans une ferme, qui est l'endroit idéal pour établir la coopération et la communication entre parents et enfants, et passé à travers douze crises d'adolescence, on apprend beaucoup des jeunes. Ils m'ont appris la tolérance, ils ont contribué à élargir mon horizon, dit-elle. Les études des enfants ont été une priorité; chacun a été spécial à sa façon.

Épouse, mère, elle a été aussi une femme active dans la communauté. Entre autres, elle a été présidente des dames de Sainte-Anne, 1ère femme directeur (au conseil d'administration) de la coopérative, présidente de l'association parents et maîtres, membre active des dames auxiliaires de la paroisse et du "Guild" de l'hôpital de Salaberry, membre de l'exécutif de la Ligue des femmes catholiques et secrétaire de la Chambre de commerce.

Emma Gosselin a aussi fait sa marque dans le monde du travail. Elle a commencé au secrétariat de l'atelier de couture et a rempli la fonction de maîtresse de poste de mars 1968 à décembre 1980. Elle a trouvé le contact avec le public enrichissant; à maintes occasions elle a partagé joies et peines avec ses clients. Elle a toujours été disponible, elle a su prendre le temps d'essayer de mieux comprendre et apprécier son entourage.

Une expérience extraordinaire a été vécue par Mme Gosselin au cours de l'année 1980. Elle a accueilli chez elle, Quyen Lam, une chinoise de 26 ans, née au Viet-nam, qui venait de passer huit mois dans un camp de réfugiés. Quyen Lam a vécu une difficile période d'ajustement, entrecoupée de cauchemars, où elle a revécu les cruautés infligées à ses concitoyens.

Quyen Lam, qui a été professeur de classe et de danse dans son pays où elle a été habituée à être servie, a donc trouvé difficile l'adaptation à la vie nord-américaine. Des heures de discussion, beaucoup de compréhension, l'expérience d'une vie, voilà ce que Mme Gosselin a partagé avec Mlle Lam. Quyen Lam habite maintenant Vancouver. Sa dernière lettre annonce sa visite pour des vacances de deux semaines cet été.

Maintenant Mme Gosselin profite en plein de sa retraite. Les premiers temps ont été une période de repos, de lecture et de méditation, tout en continuant à partager sa joie de vivre avec les moins favorisés qu'elle. Un projet immédiat est d'aller à Lourdes avec le groupe Foi et lumière. La retraite est donc pour Emma Gosselin le prolongement d'une vie aux multiples facettes où la générosité a primé.

Carmen LA ROCHE

Calendrier

26 avril, 25e anniversaire des Filles d'Isabelle avec la messe à 10h30 suivi d'un dîner à la salle Iberville.

27 avril, à 20h00 au club Noret, réunion annuelle de la Ligue des femmes catholiques.

La nouvelle maîtresse de poste

Rita Coulombe, la nouvelle maîtresse de poste est entrée en fonction au début de janvier. Au début elle s'est sentie quelque peu écrasée par les responsabilités, mais étant de caractère énergique, elle a vite organisé son travail de façon efficace. Pour le bénéfice des clients, Rita nous informe que les casiers sont ouverts de 8h30 à 20h00, le guichet de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00, du lundi au vendredi.

Rita est native de Saint-Malo. Elle a reçu son éducation à l'école du village qu'elle a quitté après la 10e année. Elle a travaillé à l'atelier de couture. Rita a marié Maurice Coulombe, et tout en continuant à travailler, elle a élevé ses deux fils: Jean, qui a maintenant 13 ans, et Robert, qui en a dix.

Depuis 1975, elle a travaillé comme caissière à la Caisse populaire. Elle aime beaucoup son travail mais les tests "GED" qu'elle a passé avec succès lui accordent un équivalent de la 12e année et, surtout, lui révèlent qu'elle possède les capacités pour aller plus loin. Quand la position de maîtresse de poste est devenue libre, Rita y a vu une chance d'avancement. C'est l'occasion d'essayer un travail différent, d'assumer de plus grandes responsabilités et de vivre une nouvelle expérience.

Rita est heureuse dans sa position actuelle; elle aime beaucoup rencontrer le public et apprendre de nouvelles choses C'est avec son plus beau sourire qu'elle confie qu'elle assistera au congrès de l'association des maîtres de postes et leurs adjoints à Winnipeg, en mai.

En plus des ses responsabilités familiales et de sa carrière, Rita Coulombe a de multiples intérêts qui vont de la couture à la coupe de cheveux, en passant par les sports et les voyages.

horaire de cbwft



SAMEDI

18 AVRIL

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 TOM ET JERRY
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 BASE-BALL DES EXPOS
Du Shea Stadium à New York, match entre les Expos et les Mets. Comm.: Guy Ferron.
HORAIRE EN CAS DE PLUIE À COMMUNIQUER
15:30 LES TACOTS
16:00 BAGATELLE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim. Denise Bombardier.
19:00 ANNIE CORDY
20:00 LES GRANDS FILMS
Le Pion. Comédie écrite et réalisée par Christian Gion, avec Henri Guybet, Claude Piéplu, Claude Jade, Michel Galabru et Claude Dauphin. Très peut estimé par ses collègues et ses élèves, un professeur dans un lycée écrit un roman qu'il soumet à un éditeur. Le manuscrit est accepté, publié sous un pseudonyme et remporte même un prix littéraire. Lorsque son mérite d'écrivain est reconnu, le professeur s'amuse du changement d'attitude de ses collègues envers lui (Fr. 78).
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: André Morin. Inv Béatrice Picard, Michel Forget, Nicole Leblanc et Henri St-Georges.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 LA VEILLÉE PASCALE
En provenance de l'église St-André-Apôtre à Montréal. Cél.: Robert Cormier.
01:30 CINÉMA
L'Odyssée des sept orphelins (Seven Alone). Western réalisé par Earl Bellamy, avec Stewart Peterson, Dewy Martin, Anne Collings, Dean Smith. En 1843, un fermier du Missouri entraîne vers l'ouest sa femme et ses sept enfants avec l'intention de s'établir en Orégon. L'aîné des enfants manifestera un courage sans défaillance à la suite des événement funestes qui marqueront le voyage (USA 74).

DIMANCHE

19 AVRIL

7:55 OUVERTURE ET HORAIRE
8:00 PASSE-PARTOUT
8:30 LE PETIT CASTOR
9:00 MERCI, M. NOÉ
9:15 EN TERRE SAINTE
9:30 LA VEILLÉE PASCALE
Reprise de l'émission diffusée la veille.
11:00 SOUS LE SIGNE DU LION
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER À DEMAIN
Le Mont St-Michel et l'archange de lumière. Entre la Normandie et la Bretagne, dominé par l'abbaye des bénédictins, le mont St-Michel témoigne d'une civilisation vieille de 1 300 ans.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Finale du tournoi de raquetball. Réal.: Jacques Primeau. Compétition et démonstration de karaté, en provenance de Montréal. Réal.: Jacques Viau. Championnat canadien de ballon sur glace à Val D'Or. Le Grand Prix équestre de Régina.
16:00 LAUREL ET HARDY
Les grosses affaires, 1929. Dans une petite ville de banlieue, nos deux compères font du porte à porte pour vendre des arbres de Noël.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Le cardinal Paul-Émile Léger se raconte (3e de 4).
17:00 SECOND REGARD
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Michel Benoit
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Anal: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
OU HORAIRE SANS HOCKEY
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Tigris: Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl. Film documentaire réalisé par Bruce Norman et Lennart Ehrenborg. (2e de 4). Le départ.
OU
(3e de 4). Les navigateurs. Le Radeau de papyrus risque de faire naufrage après qu'un vent violent l'ait refoulé sur des récifs du golfe Persique. Un cargo soviétique vient heureusement à son secours et le remorque vers le large. La proue du Tigris a toutefois subi quelques dommages lors du sauvetage. Une escale dans l'île de Bahrein donnera la possibilité aux navigateurs de réparer les dégâts. La rencontre sur place d'un archéologue anglais fournira à Thor Heyerdahl l'occasion de visiter l'île qui recèle un site préhistorique dont les vestiges témoignent d'une activité plus que millénaire.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Musique. Te Deum.
21:30 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, André Montmorency, Roger Joubert, Normand Brathwaite, Sophie H. Lorain, Marcel Leboeuf, Arlette Sanders, Danielle Fichaud, Jean Belzile-Gascon et Marie-Josée Labry. Joyeuses Pâques!
22:00 À COMMUNIQUER
22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
Le coup de grâce. Drame psychologique réalisé par V. Schloendorff d'après le roman de Marguerite Yourcenar, avec Margarethe Von Trotta et Mathias Habich. Après la défaite allemande en 1918, deux officiers rejoignent le manoir familial de l'un d'eux en Lettonie où ils organisent la lutte contre des rebelles d'allégeance bolchévique (All. 76).

LUNDI

20 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Obésité. Un amaigrissement rapide et permanent, est-ce possible? Anim.: Pierre Tessier.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Série d'émissions sur le français oral, destinée aux élèves de l'élémentaire 11. Une bicyclette ou un tricycle.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy, CKTM Trois-Rivières. Le tricot, avec Solange Brien, styliste. Manteau et jupe assortis. Consommer intelligemment, avec Madeleine Plamondon, dir. du service d'aide au consommateur. Il sera question des dispositifs de sécurité à la maison.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Préparation de salades.
11:30 L'ODYSSÉE DE SCOTT HUNTER
12:00 NANNY
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Carleton.
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Québec.
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
Les dangers le l'auto-stop. La petite Sara fait de l'auto-stop et est recueillie par un jeune homme enjoué qui sait vite gagner sa confiance.
18:00 CE SOIR
Animé par Marie Benoist-Martin et François Riopel.



19:00 LA SOIRÉ DU HOCKEY
À communiquer.
21:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
(heure approximative)
Au menu: aiglefin, sauce aux câpres et chou-fleur au gratin.
22:00 LAUTREC 81
(heure approximative)
Variétés.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
Anim.: Winston McQuade.
22:55 SURVIVRE
Un million de dollars pour six enfants. En 1972, au nord de Melbourne en Australie, une institutrice de 19 ans et six de ses jeunes élèves étaient kidnapés par deux hommes armés qui exigeaient une forte rançon du ministre de l'Éducation.
23:55 LA BRIGADE DES MALÉFICES
Série policière réalisée avec un brin d'humour et un penchant pour la fantasmagorie. (Dern. de 5). Avec Léo Campion, Marc Lamole, Jacques François, Jean-Claude Bolard et Philippe Clay. Réal.: Claude Guillemot. Le Fantôme du H.L.M.

MARDI

21 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Quelles peuvent-être les conséquences d'une immobilisation prolongés?
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Inv.: Jacques Lemire, ophtalmologiste, qui nous entretient de la pathologie de l'oeil ou glaucome. Tradition québécoise, avec Lorraine Boisvenue, écrivain. La médecine d'autrefois. La construction des premiers hôpitaux. Les cures miracle.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Claude de Jasmin. Le polémiste vient se défendre. Plein d'humour et d'ironie, il nous commente la façon de voir le monde.
11:30 HEIDI
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Bidasses s'en vont en guerre. Comédie réalisée par Claude Zidi avec Gérard Filipelli, Gérard Rinaldi, Jean-Guy Fechner, Jean Sarcus et Paolo Stoppa. Durant leur service militaire, les Charlots veulent défendre la ferme convoitée par l'armée qui veut y étendre ses manoeuvres. Mais les Charlots tombent amoureux des quatre filles du propriétaire de la ferme (Fr 74)
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Astronomie (dern. de 3). Les Modèles d'univers. La théorie de l'univers stationnaire, celle d'un univers constitué de matière et d'anti-matière, celle de l'expansion ou "Big Bang", la possibilité de vie en dehors de la terre, etc. Inv.: Hubert Reeves, Centre d'études nucléaires de Saclay, France; James Lequeux de Meudon, France, et Jean-Claude Pecker, Inst. d'astrophysique, France.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DE MONDE
21:00 MOI, CLAUDE, EMPEREUR
12e épisode.
22:00 L'AVENIR DU FUTUR
(5e de 6) Bouddhas ou le chemin du spirituel. Réal.: Gilles Derome.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
Inv.: Alain Besançon (1ère de 2). Directeur à l'école des Hautes Études de Paris où il enseigne l'histoire de la culture russe. Il a été l'hôte de l'Académie des sciences de l'URSS et professeur aux États-Unis. Auteur de nombreux ouvrages, dont notamment Éducation et société en Russie, les Origines intellectuelles du léninisme et Etre Russe au XIXe siècle, il analyse les rapports idéologiques du léninisme et du catholicisme. Entr.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:25 CINÉMA
Un pyjama pour deux (Lover, Come Back). Comédie réalisée par Delbert Mann, avec Doris Day, Rock Hudson et Tony Randall. À l'emploi d'agences de publicité rivales, une homme et une femme se font la lutte pour obtenir de gros contrats (USA 61).

MERCREDI

22 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La danse et la condition physique. Anim.: Raymond Gagnon.
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Les Disciples d'Ammaüs.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure. Inv.: Pierre Ladouceur, coiffeur. Les adolescents doiventils apporter des soins spéciaux à leurs cheveux? À votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé, diététiste. Recettes de vinaigrettes.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Manon Bédard.
11:30 VERS L'AVENTURE
12:00 HAROLD LLOYD
Début. Harold fait la cour à la fille d'un millionnaire. En pourchassant une femme, Harold se retrouve sur un bateau de pirates.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Au plaisir de Dieu. (6e de 10). 1934. Les frères de Plessis-Vaudreuil suivent des chemins bien différents. Ayant quitté le séminaire, Claude se rapproche des ouvriers et joue un rôle actif comme syndicaliste. Philippe, de son côté, admire la volonté d'Hitler, son "patriotisme", et adhère à l'Action française.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Comm.: René Lecavalier, Lionel Duval et Richard Garneau.
21:30 GÉNIES EN HERBE(approx.)
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil, réalisé par Marie Benoist-Martin. Précieux-Sang vs Somerset.
22:00 BIZARRE BIZARRE (approx.)
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX-ARTS
22:55 CINÉMA
Les lumières de la ville (City lights). Comédie écrite, réalisée et interprétée par Charles Chaplin, avec Virginia Cherrill, Florence Lee, H. Myers et Allan Garcia. Un chômeur tente de gagner l'argent nécessaire pour rendre la vue à une fleuriste aveugle dont il est épris. Il se lie avec un millionnaire qu'il a un soir sauvé de la noyade. Le richard s'avère généreux quand il est ivre, mais rapace à jeun (USA 31).

JEUDI

23 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Les douleurs lombaires. Anim.: Monique Tremblay.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES CHIBOUKIS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Tabac ou santé, avec Jocelyne Gauthier de l'Association pulmonaire du Québec. Il sera question du programme Monigo qui vise à renseigner les enfants sur les effets du tabagisme. Psychologie. Inv.: Louise Ethier, psychologue clinicien. L'émotivité chez la femme et la rationalité chez l'homme.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux reçoit Walter Schluep, célèbre joaillier canadien.
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
L'héritier des Mondésir. Comédie réalisée par Albert Valentin, avec Fernandel, E. Popesco et Jules Berry. Une jeune et jolie postière est d'abord amusée des attentions du facteur qui pourtant n'a rien d'un Adonis. Les commérages changeront cependant le cours des choses (Fr. 40).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA PORTEUSE DE PAIN
(6e de 13). Internée depuis 17 ans, Jeanne recouvre subitement la mémoire. Elle songe à ses enfants et, en vue de les retrouver, réussit à s'enfuir de la prison où on vient de la transférer.
18:00 CE SOIR
19:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman écrit par Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Margot Campbell, Paul Berval, Valérie Gagné et Normand Lévesque. Hit and Run. Rolland St-Germain, un important client de Rémi, se trouve dans une situation fort embarrassante. De son côté, Francine cache quelque chose à Rémi... Réal.: Geneviève Houle.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
20:00 LES GRANDS FILMS
L'Horoscope. Comédie réalisée par Jean Girault, avec Eveline Buyle, France Dorgnac, Claude Rellet et Georges Descrières. Un barman s'enfuit à Paris afin d'éviter un mariage forcé avec une paysanne qu'il a séduite. Il y fait la rencontre d'une jeune femme qui n'entreprend rien sans consulter son horoscope. Ayant remporté ensemble une forte somme au tiercé, ils entendent investir leur capital dans un bar niçois (Fr. 78).
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: André Morin. Inv.: Diane Juster, Jacques Boulanger, Danielle Fichaud et Jean-François Doré.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
À ma fille (Message to my Daughter). Drame réalisé par Robert M. Lewis, avec Bonnie Bedelice, Martin Sheen et Kitty Wynn. Une jeune fille reçoit de son père des rubans magnétiques enregistrés par sa mère décédée il y a dix-sept ans. L'audition de l'enregistrement lui permet de mieux se comprendre et d'apprécier à sa juste valeur l'amour de son père (USA 73).

VENDREDI

24 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Activité physique.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage, avec Luc Plante. Des encadrements à faire soi-même pour mieux conserver ses images préférées. Entretien avec Pierrette Beaulieu, d'Agriculture Canada. Tout ce qu'il faut savoir pour réussir les marinades.
11:00 PAYS ET PEUPLES
11:30 JOE LE FUGITIF
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Chacun sa chance. Comédie musicale mettant en vedette Jean Gabin et Jean Sablon. Une ouvreuse dans un théâtre et un vendeur dans une mercerie font connaissance dans des circonstances pour le moins originales (Fr.).
16:00 BOBINO
16:30 DANS CE PAYS
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Reporters: René Lecavalier, Lionel Duval et Richard Garneau.
21:30 VERSO
Une réalisation de Donald Hétu. Cette fois vous pourrez rencontrer M. Laurent Desjardins qui s'entretiendra avec l'animatrice, Marie Benoist-Martin. M. Desjardins est député à l'assemblée législative du Manitoba.
22:00 À CONTREPOIDS
De Winnipeg. Mme Annette LeNéal de Notre-Dame-de-Lourdes, rencontrera M. Omer Chartier de Saint-Lazare.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Le bord de la mer. Drame réalisé par Michel Wyn, avec Brigitte Rouan et Sylvain Joubert. Deux jeunes prolétaires nouvellement mariés effectuent leur voyage de noces à bicyclette. Ils décident de se rendent en tandem jusqu'à la mer qu'ils n'ont jamais vue. (Fr 78).
00:15 CINÉ-NUIT
Les Bootleggers (White Lightning) Drame policier réalisé par Joseph Sargent, avec Burt Reynolds, Ned Beatty, Bob Hopkins et Jennifer Billingsley. Alors qu'il se trouve en prison, un homme apprend que son jeune frère a été tué sur les ordres présumés du shérif. Il trouve moyen d'obtenir sa libération et d'exercer sa vengeance sur le shérif (USA 73).

Somerset

Concours des jeunes mathématiciens

Depuis plusieurs années, l'institut collégial de Somerset participe au concours national des jeunes mathématiciens. Encore cette année, les étudiants de l'institut ont fait honneur à l'école en se classant deuxième au niveau de la zone dont font partie toutes les écoles secondaires du sud-ouest de la province.

Les étudiants qui ont mérité des honneurs spécifiques sont Lucille Hacault, Marion Foidart, Brian Clark, Darlene Thévenot, Léo Girouard, Pierre Ostrowski, John Thévenot et Michèle Mabon.

Parmi les vingt-cinq élèves qui ont obtenu les meilleurs résultats au niveau de la zone, huit fréquentent l'institut collégial de Somerset. Plusieurs certificats de mérite et de distinction seront remis à ces étudiants prochainement.

L'institut collégial s'enorgueillit de la belle performance de tous ces jeunes. L'année dernière, l'école s'était classée première dans cette compétition. Les enseignants de mathématiques à ces niveaux sont MM. Raymond Labossière et Edward Schroeder.

Les parents sont satisfaits des programmes

Une réunion à laquelle étaient convoqués tous les parents de Somerset s'est déroulée le mercredi soir 8 avril à l'école élémentaire. Environ quatre-vingt personnes y assistaient.

Les parents ont exprimé leurs opinions et ont demandé des précisions au sujet des programmes scolaires à leur commissaire, M. Roger Poiron, qui avait été invité à la réunion. En général, ils se sont dit satisfaits des programmes scolaires à Somerset.

Un comité de parents fut élu et il se compose des personnes suivantes: Robert Lussier, Allen VanCauwenberghe, Marina Pittet, Rick Sierens, Fleurette Labossière, Huguette Boulet, Inez Schreyer, Lorraine Girouard, Marie Letain, Greg Gaudet. MM. Louis Bourbonnais et Léo Delaquis, directeurs des écoles secondaire et élémentaire respectivement, et M. Roger Poiron, commissaire, agiront comme conseillers à ce comité, qui élira lui-même son exécutif bientôt.

Calendrier

Les membres du club d'âge d'or organisent une soirée de parties de cartes et bingo pour le dimanche 26 avril à 20h, à la salle paroissiale. Il y aura un concours de robes du centenaire et des prix seront offerts aux gagnantes. Un goûter sera servi.

La soirée de clôture des activités du club 4H se déroulera le jeudi soir 23 avril.

On peut se procurer des souvenirs du centenaire de Somerset aux quatre magasins du village, à la banque Royale et au bureau municipal. Il y a une excellente variété d'objets de bonne qualité et à un prix raisonnable.

Cabaret centenaire le 24

Une soirée cabaret en l'honneur du centenaire de Somerset et en compagnie des artistes bien connus, Gerry et Ziz, se prépare pour le vendredi 24 avril à 19h30 à la salle communautaire. Il y aura un menu attrayant et le service aux tables sera assuré par les Chevaliers de Colomb.

Le comité du centenaire lance un concours de barbes et on a jusqu'au samedi 18 avril pour s'inscrire. Les barbes seront jugées le 4 juillet lors des grandes célébrations du centenaire. À cette occasion également il y aura un concours de costumes du centenaire.

Odile OSTROWSKI

Saint-François-Xavier

L'avenir du programme français discuté

Début mars à l'Institut collégial Saint-Paul à Élie, 10 parents des élèves en français des 7e et 8e années se réunissaient avec le directeur M. Maurice Landry, et le professeur de français, Mme Rose Girard, pour discuter l'avenir du programme 25% français, 75% anglais présentement enseigné en 7e et 8e années.

Les parents venaient d'Élie, de Saint-Eustache et de Saint-François-Xavier.

M. Landry présenta l'information au sujet du développement du programme français 1975 à 1981; le nouveau programme de sciences sociales 7e, 8e et 9e années; et il discuta la possibilité d'augmenter le présent pourcentage de 12 1/2% de français enseigné au niveau 9 à 12 à 25% commençant avec la 9e année en septembre 1981.

Un sondage pour établir les sentiments des parents a été discuté et distribué.

Le 26 mars, les élèves des 4e, 5e et 6e années ont trouvé agréable un spectacle préparé et présenté aux jeunes étudiants par la Symphonie de Winnipeg.

Assemblée du "Teen Club"

Jeudi, le 5 mars à la salle communautaire avait lieu l'assemblée d'élections du "Saint-François-Xavier Teen Club". 20 membres étaient présents.

Le conseil d'administration est formé de Gary McDonald (président), James Croft (vice-président), Bridgette Poitras (secrétaire), Debbie Benoit (trésorière).

Le conseil terminant ses fonctions était formé de Jameel Aziz (président), Gary McDonald (vice-président), Debbie Benoit (secrétaire), Nabeel Aziz (trésorier).

Josée BERNARD

Calendrier

Le 21 avril à 19h00 à Saint-Laurent, élimination divisionnaire pour le concours de poèmes.

Le 25 avril à 10h00 à l'université de Winnipeg élimination inter-divisionnaire pour le concours de poèmes.

Le 25 avril à 19h30, confirmation à l'église paroissiale, suivie d'une réception à la salle communautaire.

Les sports

L'équipe de base-ball "Saint-François-Xavier Junior Girls" de la ligue Westdale se prépare sous la direction de l'entraîneur Mona McCaughan à conserver le championnat de la ligue mérité en 1980.

L'équipe, composée de filles de 11 à 16 ans s'exerce deux fois par semaine afin d'être en forme pour le début de la saison de base-ball à la fin d'avril.

La LFC a connu une année active

La Ligue des femmes catholiques de l'Assomption a tenu sa réunion annuelle le 8 avril. Le rapport de la présidente indique que la section de 42 membres avait tenu neuf réunions mensuelles avec programmes: visite à la Basilique et au Musée, voyage en Palestine par l'aumônier L. Roy, la femme africaine par Père A. Hamel P.B., la TV et les enfants par Sr M. Prenovault, Conseil du mariage et de la famille par Jean et Claire Lalonde, étude du film "Mourir à tue-tête", la conduite préventive de l'automobiliste.

L'événement inoubliable de l'année fut le 60e anniversaire sacerdotal de Mgr J. Bellavance, ancien curé de l'Assomption. Le comité organisateur et la Ligue ont conjointement contribué au succès de cette grande célébration.

Les autres activités furent: souper-soirée de Noël offert aux personnes d'âge d'or et aux dirigeants des organismes paroissiaux ainsi que les membres de la Ligue et leur conjoint, et auquel M. G. Durner, directeur de l'Arche, adressa la parole. Pour prélever des fonds: bazar paroissial, "shower de l'église", goûters servis aux retraités du CN, loterie en faveur des handicapés.

Le travail des comités était remarquable, soit spirituel, éducation, bien-être social, recrutement, presse et téléphone. Sans entrer dans les détails mentionnons que la Ligue a pris une part active dans la Journée mondiale de prière; a offert aux paroissiens les livrets de méditation de l'Avant et du Carême; fourni le transport aux personnes âgées aux messes dominicales; a donné de l'aide financière à une famille éprouvée par incendie, etc.

La Ligue a donné son appui à "La ligue pour la vie" par lettre et pétition adressées au Premier ministre S. Lyon et au ministre de la santé B. Sherman, et par lettre à J. Zuken, directeur de l'hôpital Seven Oaks. Une autre lettre adressée à l'ONF donna le point de vue de la Ligue au sujet d'un film violent étudié en réunion.

Les élections ont donné les résultats suivants: présidente réélue, Hélène Blais; vice-présidentes, Germaine Robert (spirituel), Rose Morier (recrutement), Louise Marcotte (éducation); secrétaire, Estelle Masniuk; trésorière, Noëllia Desharnais. En plus pour les comités permanents: bien-être social, Léonie Lamoureux; téléphone, Cécile Normandin; et presse Hélène Blais.

Aux remerciements habituels, l'aumônier, L. Roy, demanda des prières pour les vocations sacerdotales; il faut savoir inviter les jeunes à la vocation et surtout les aider à répondre à l'appel.

Pour clore la réunion, les 17 membres présents se sont rendus au restaurant Dal's pour une collation bien méritée.

Hélène BLAIS



Photos prises au restaurant: officières de la Ligue 81-82, section paroissiale de l'Assomption, 1ère rangée: Alice Comeault (ex-présidente), Hélène Blais (présidente) 2e rangée: l'abbé L. Roy (aumônier), Noëllia Desharnais (trésorière), Estelle Masniuk (secrétaire), Louise Marcotte (vice-présidente), Rose Morier (vice-présidente), absente Germaine Robert (vice-présidente).

L'autofinancement du Club social est établi

C'était le 7 avril que le Club social Assomption tenait sa réunion annuelle. Ce club composé de neuf directeurs, est responsable de la gérance du Centre culturel Assomption (711, rue Léola, Transcona) qui a ouvert ses portes en octobre 1972.

Les rapports annuels indiquèrent clairement que l'autofinancement de cette entreprise est bien établi.

Il y avait élection de trois nouveaux directeurs pour remplacer Donald Marentette, président sortant, Laurette Marentette et Linda Lauzé. Enfin l'exécutif pour l'annér 81-82 se compose des personnes suivantes: Eveline Grégoire, Berthe Fraser, Alfred Gobeil (président), Daniel Fraser (1er vice-président), Odile Gérardy (secrétaire, Lucien Houde, Ernest Grégoire (2e vice-président), l'abbé Lucien Roy (aumônier), Richard Marcotte, Michel Guilleminot (trésorier). Il y avait 18 présences à la réunion.

Henri Létourneau raconte

PÂQUES

Pour moi le jour de Pâques, et je crois pour tous ceux de ma génération, était une des grandes fêtes de l'année et peut-être plus grande que la fête de Noël!

Pour commencer on s'y préparait pendant 40 jours; par le jeûne et la prière. Le chapelet en famille, on le récitait après le repas du soir, et des fois on était retardé par le travail. Si un visiteur arrivait pendant le chapelet, il s'arrêtait sur le perron, d'habitude celui de la cuisine. Il écoutait avant de frapper. S'il entendait un murmure de voix, il savait qu'on "disait" le chapelet. Alors, il entrait sans frapper, sans bruit, enlevait son casque ou tuque et, s'agenouillant il priait avec ses voisins.

Le jeûne? Pour un enfant c'était de se passer de bonbons six jours par semaine. Le dimanche on ne jeûnait pas. Pour les enfants un peu plus âgés, ils se passaient de dessert aux repas.

Pour les hommes de 18 à 65 ans, surtout ceux qui travaillaient dans les bois, bûcheurs, scieurs, de 7 heures du matin à midi, le jeûne était différent. Il fallait allumer un feu pour faire le thé, les sandwichs apportés le matin étaient gelés, durs comme de la pierre. Il fallait les dégeler sur le feu et bien souvent le pain était brûlé noir et la viande au centre était encore gelée. Ils devaient travailler jusqu'à 5 heures et ensuite marcher un mille ou plus pour se rendre à la maison. Parmi les bûcheurs, ceux qui jeûnaient n'étaient pas nombreux, mais étaient assez rares ceux qui ne faisaient pas pénitence d'une manière ou d'une autre.

Ils en avaient qui, malgré un dur travail, jeûnaient quand même. Deux onces de pain le matin avec du thé sans sucre. Le midi un bon repas où il était permis de manger de la viande, mais au souper, pas de viande. Et ils devaient manger seulement à la moitié de leur faim, c'est-à-dire qu'il fallait arrêter de manger avant d'avoir satisfait sa faim.

La semaine sainte, quel servant de messe d'il y a 60 ans ne s'en souviendrait pas! La longueur des offices debout tout le temps de la lecture de la passion, le lavement des pieds. Le départ des cloches pour Rome, l'office du samedi saint; très long mais très intéressant, la bénédiction de l'eau, la pose des clous de cire rouge dans les mains et les pieds du Christ en cire qui décorait le cierge pascal, qui était ensuite descendu dans le récipient d'eau bénite. On disait que chacun de ces clous de cire rouge contenait un grain d'encens.

L'officiant et les enfants de choeur étaient à l'arrière de l'église, c'est-à-dire à l'entrée, les chantres dans le vestibule. Quand l'officiant frappait la porte avec le bas de la croix, la porte s'ouvrait. Les cloches sonnaient à la volée leur retour de Rome. Il était une heure de l'après-midi. Le carême était fini! Le lendemain, c'était Pâques!

J'ai vu bien des jours de Pâques. Si c'était une Pâques de bonne heure, il faisait froid, mais on savait que le printemps était proche. Une Pâques tard voulait dire dans bien des cas que le printemps était arrivé. Un soleil éblouissant, une brise chaude, l'eau douce de la fonte des neiges coulant dans les fossés; la vieille coutume des gens de remplir une bouteille d'eau courante le matin de Pâques, au lever du soleil.

La tradition veut que cette eau, l'année suivante, c'est-à-dire la Pâques suivante, soit aussi fraîche que le matin qu'elle fut mise dans la bouteille! Et je dois vous avouer que c'est vrai! Certaines gens disent que cette eau pouvait guérir les gens malades. Ça, je n'en sais rien.

Il y a une Pâques que j'ai particulièrement conservé dans mes souvenirs. Je devais avoir peut-être cinq ans à l'époque. Nos voisins Daniel et grande Marie m'avaient dit que quand le soleil se levait le matin, il dansait, sautait de joie. Je demandais à mon père de m'éveiller avant le lever du soleil, le matin de Pâques. Je voulais voir le soleil danser. Il promit de m'éveiller, mais il ne semblait pas croire que le soleil danserait!

Il tint sa promesse. Il m'éveilla et on sortit de la maison. Dan et Marie étaient sortis aussi, ils avaient une bouteille pour prendre de l'eau de Pâques. Ma mère vint. Elle aussi avait une bouteille. C'était un matin d'une grande beauté. La brise était chaude. Il commençait à avoir des feuilles sur les arbres.

Soudain, le soleil était levé, et je suis certain qu'il n'avait pas dansé. Ma mère et Marie remplirent leur bouteilles dans un petit ravin. Dan et Marie m'assurèrent que le soleil s'était levé en dansant! Je demandais à mes parents si c'était vrai. Ma mère sourit et mon père dit, "Mon petit, il faut beaucoup d'imagination pour voir danser le soleil! Mais une chose certaine c'est qu'aujourd'hui Jésus est ressucité!"

Nous étions un peu plus d'un mille du village et toute la famille, accompagnée de Dan et Marie, se rendit au village à pieds. Mon père, qui était maître-chantre, me fit monter au jubé avec lui. C'était à l'époque du plain-chant. Ils chantèrent la messe royale, et le cantique:

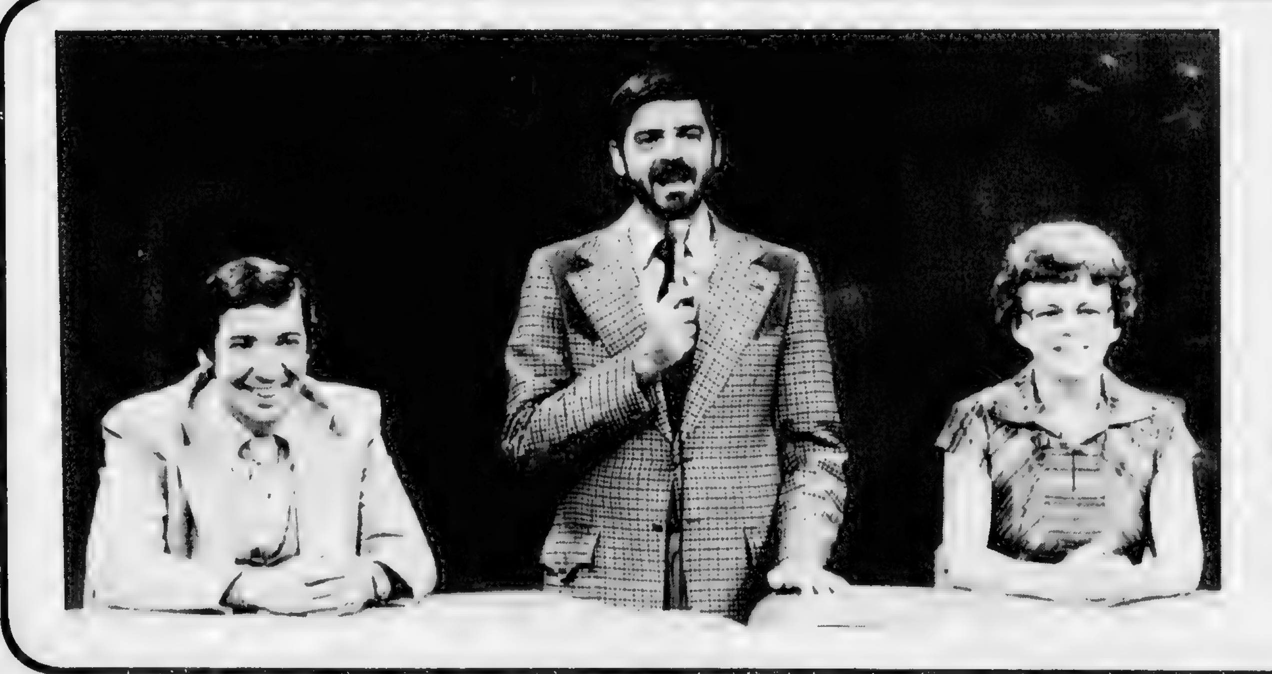
"Une sainte et royale
De la fête Pascale
Chantons tous Alléluia"

Certainement le plus beau des cantiques de Pâques! Après la messe, le chemin du retour. Pour un quart de mille le chemin serpentait à travers un bois d'érables et d'ormes, comparés aux trembles, des arbres géants, couverts de bourgeons et sur la tête de ces arbres, caressées par les rayons chauds du soleil, on pouvait voir des feuilles.

Les bois étaient remplis d'oiseaux, grives, orioles, pivards, pierrot-riçoques (alouettes des prairies), rouges-gorges. Ivres de soleil, ils chantaient à gorges déployées.

C'était vraiment le jour de Pâques!

Henri LÉTOURNEAU



La fin de la saison est fêtée

Les ligues d'hommes et de femmes de Otterburne ont terminé leur année de curling, samedi 11 avril, par un souper et une danse à la salle du curling.

La température douce empêcha les participants de terminer leurs parties au complet à Otterburne, il leur a donc fallu aller à Saint-Pierre pour finir sur la glace artificielle.

Après souper, un membre du comité de curling a présenté les trophées aux gagnants.

Pour les hommes, Roy Baldwin, Denis Gobeil, Guy Carrière et Paul LaRoche ont remporté les honneurs.

Pour les femmes, Pauline Roy, Jeanette Roy, Janine Carrière et Joëlle Catellier se sont méritées la victoire.



Gagnants dans la ligue des hommes: Roy Baldwin, Denis Gobeil, Guy Carrière et Paul Laroche (absent de la photo).



Vainqueurs dans la ligue des femmes: Pauline Roy, Jeannette Roy, Janine Carrière et Joëlle Catellier.

La Passion en reprise

À la demande des paroissiens, les jeunes d'Otterburne répèteront, pour la troisième année consécutive, la passion de Jésus-Christ.

Nous invitons les gens des paroisses voisines à venir se joindre à nous le Vendredi saint à 20h, pour la présentation de cette production locale.

Arthur POIRIER



Pour les huit pierres: René Laroche, Etienne Laroche, Gilbert Carrière, qui présente les trophées, Denise Beaudoin et Madeleine Beaudoin.



Thé printanier
à La Salle
Dimanche 26 avril
de 13h00 à 16h00.



DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

État des revenus et des dépenses
pour l'année terminée le 31 décembre 1980

REVENUS:	ACTUEL	1980 BUDGET	SURPLUS (Déficit)
Gouvernement du Manitoba	2.202,075.81	2,212,789.00	(10,713.19)
Gouvernements municipaux	1,514,000.00	1,514,000.00	——
Autres commissions scolaires	——	5,160.00	(5,160.00)
Autres	5,011.80	——	5,011.80
Total des revenus	**3,721,087.61**	**3,731,949.00**	**(10,861.39)**
DÉPENSES:			
Administration générale	181,844.17	206,270.00	24,425.83
Administration enseignement	196,251.45	199,800.00	3,548.55
Enseignement	2,175,877.84	2,226,775.00	50,897.16
Enseignement - adultes	1,788.60	——	(1,788.60)
Fonctionnement et entretien:			
Édifices scolaires	298,674.07	318,200.00	19,525.93
Autres édifices	3,011.18	3,450.00	438.82
Transports des élèves	429,279.16	429,165.00	(114.16)
Autres services	177.50	500.00	322.50
Transferts au Manitoba	14,734.96	13,000.00	(1,734.96)
Capital:			
Service de dettes	247,551.19	247,549.00	(2.19)
Autobus scolaires	52,962.77	69,400.00	16,437.23
Autres	9,390.99	7,840.00	(1,550.99)
Technique	8,186.07	10,000.00	1,813.93
Total des dépenses	**3,619,729.95**	**3,731,949.00**	**112,219.05**
Surplus pour l'année	**101,357.66**	—	**101,357.66**

Une copie vérifiée du rapport financier est disponible pour examen par n'importe quel résident électeur, pendant les heures suivantes: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, au bureau du secrétaire-trésorier; et à ses frais il peut obtenir une copie dudit rapport.

AMENDEMENTS À LA CONSTITUTION DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.

Le comité exécutif du CJP Inc., conformément à l'article XII de sa constitution qui se lit comme suit: "Tout avis d'amendement à ces règlements devra être communiqué aux membres du CJP au moins sept (7) jours avant l'assemblée annuelle ou la réunion générale", soumet les amendement suivants; amendements qui seront présentés lors de son assemblée annuelle le 25 avril 1981.

Article VIII (B):

Ajouter:
11) Le comité exécutif nommera ses représentants aux divers organismes.

Article VIII (C) (1 e):

Actuel:
1 e) sera le représentant et le porte-parole officiel du CJP.

Proposé:
1 e) sera le porte-parole officiel du CJP.

Article IX (B3):

Actuel:
B.3) tiendra 10 réunions par année.

Proposé:
B.3) les réunions seront convoquées par le président.

Article XI (2):

Actuel:
2) Les nominations seront officiellement ouvertes vingt (20) jours avant l'assemblée annuelle et seront closes trois (3) heures avant la tenue des élections. Chaque candidat devra remettre un bulletin de présentation signé par dix (10) membres du CJP.

Proposé:
2) Les nominations seront officiellement ouvertes vingt (20) jours avant l'assemblée annuelle et seront closes à la tenue des élections. Chaque candidat devra remettre un bulletin de présentation signé par dix (10) membres du CJP.

Saint-Eustache

Soirée d'information pour les parents

La comité de parents de l'école de Saint-Eustache était entousiasmé d'accueillir le jeudi 9 avril quelque 75 personnes à leur soirée d'information au sujet de l'école d'immersion suivi d'un "vin-fromage".

Les invités étaient M. Michel McDonald, chargé du projet d'information en immersion de la "Manitoba Teachers' Society" et Mme Helen Bochonko, secrétaire de "Canadian Parents for French".

Michel a su rassurer les parents au sujet de l'enseignement de l'anglais dans un programme d'immersion; c'est en apprenant une deuxième langue qu'on comprend les principes essentiels de la langue, et c'est en vivant dans une autre culture qu'on prend conscience de la nôtre.

Les études, le programme d'immersion est le programme le plus étudié en éducation, nous montre que l'élève en immersion va atteindre les mêmes résultats dans les matières enseignées que l'élève unilingue, qu'il le fera aussi bien en français qu'en anglais.

Un autre point important est que le matériel enseigné à l'école d'immersion est similaire à celui enseigné dans l'école anglaise, sauf que l'enfant qui suit un programme d'immersion de la maternelle à la douzième année sera bilingue.

Helen, mère de deux enfants à l'école d'immersion Sacré-Coeur, nous a expliqué qu'en premier le sens propre d'un mot n'est pas important pour l'enfant car il ne traduit pas. C'est le rythme, la conscience et la signification qui sont importants. Helen est convaincue qu'il n'est pas nécessaire que les parents sachent le français, l'enfant apprend le français des manuels.

L'auditoire et les invités ont rencontré les commissaires, les professeurs et le comité de parents. Ils ont visité les classes et ont partagé leurs discussions avec l'aide du "vin-fromage".

Le comité de parents de Saint-Eustache a reçu un octroi de base pour la formation de notre comité de parents de la Fédération provinciale des comités de parents. Ces fonds nous ont permis de réaliser cette soirée d'information.

Josée BERNARD

Du côté de l'âge d'or

93 personnes des Clubs d'âge d'or de Fannystelle, Élie, Saint-François-Xavier, Poplar Point, Oakville ont joui de leur après-midi d'amitié au local des "Jeunes de coeur" de Saint-Eustache mardi le 7 avril à l'occasion de la vente d'artisanat et de pâtisseries.

Les gagnantes des prix d'entrée étaient: Andréa Ménard, Blanche Beaudin, Emelda Lamontagne, Yvonne Lachance.

Les gagnantes de la vente de billets étaient: Liliane Beaudry (afghan, don de Mirza Rivard); Alice Desilets (service de vaisselle pour 4, don de Jeannette Rivard); Barbara Pahl (un panier garni de nourriture, don des "Jeunes de coeur"); Madeleine Poitras (liqueur, don du magasin Allard).

Les "Jeunes de coeur" espèrent réaliser leurs projets d'été avec les $1673.25 réalisés.

Le jeudi 2 avril de 18h à 22h à l'école Saint-Eustache 193 donneurs de sang ont contribué à la banque du sang de la Croix-Rouge.

Josée BERNARD

Calendrier

Le 21 avril à 19h00, élimination divisionnaire pour le concours de poèmes à Saint-Laurent.

Le 23 avril, inscription à la maternelle.

Le 25 avril à 10h00, élimination inter-divisionnaire pour le concours de poèmes à l'Université de Winnipeg.

Le 26 avril à 11h00 à l'église paroissiale, son excellence le Cardinal George Bernard Flahiff conférera le sacrement de confirmation. Une réception suivra à l'école élémentaire à 12h30.

Telidon est en bonne marche

Le ministère fédéral des communications Francis Fox a signé le jeudi 2 avril un accord de 1.4 million de dollars pour la 2e phase d'un projet de communications reposant sur la fibre optique à Élie et Saint-Eustache.

Le 1ère phase du projet, qu'on installe ce mois et dont les travaux seront terminés fin mai, offrira le téléphone digital, la radio FM et le câble T.V.

150 foyers dans cette région seront munis du téléviseur Telidon, émetteur-récepteur et d'autres services diffusés grâce aux fibres optiques.

Ottawa et la "Manitoba Telephone System" partageront les coûts de 1.4 million envers l'expansion des banques des données électroniques à Winnipeg et les terminaux Telidon. L'essai Telidon débutera en octobre et d'après M. Fox permettra l'évaluation du potentiel du système videotext émetteur-récepteur et les communications axées sur la fibre optique dans le cadre rural.

Saint-Joseph

François-Xavier Gagnon est décédé

M. François-Xavier Gagnon, né le 18 novembre, 1901, à Sainte-Angèle-de-Méríci, P.Q., est décédé le 2 avril, 1981, à l'hôpital de Seven Oaks après une longue maladie.

Il fut précédé de son épouse Lucia Lecuyer, le 31 janvier 1964. M. Gagnon laisse pour chérir sa mémoire, trois fils et leurs épouses: Paul et Simone, Aurèle et Denise, Jean-Baptiste et Alice, de Saint-Adolphe; Maurice et Donna de Calgary. Trois filles et leurs époux: Mme Joseph (Gisèle) Tognet, de Sacramento, Californie; Mme Léon (Marie) Sarrasin, de Saint-Joseph; et Mme John (Jeanne) Schamber de Saint-Adolphe. Une soeur, Mme Adèle Fontaine, de Saint-Boniface.

Trente-deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Plusieurs neveux et nièces ainsi que deux belle-soeurs; Mme Suzanne Lécuyer de Sainte-Agathe, Mme Rose Boutin de Vancouver et son mari Joseph.

Les prières eurent lieu à 21h00, dimanche le 5 avril, dirigées par le Révérend père Primeau, P.B. La messe de Requiem fut concélébrée par le père Edouard Banville, et l'abbé Louis Morin, lundi le 6 avril à 15h00, en l'église de Saint-Adolphe, suivie de l'inhumation au cimetière local.



Les porteurs étaient ses petits-fils: Michel et Richard Schamber; Joël et Denis Gagnon, Laurent et Marcel Sarrasin.

Tu as rejoint enfin tant de parents et d'amis qui suppliaient le Père de te ramener bien vite avec eux pour recevoir ta récompense grandement méritée à nos yeux. Repose en paix, cher papa, et aide-nous à suivre les pas de tous ceux qui sont là-haut avec toi, et qui nous attendent! (voir les nécrologies.)

Marie SARRASIN

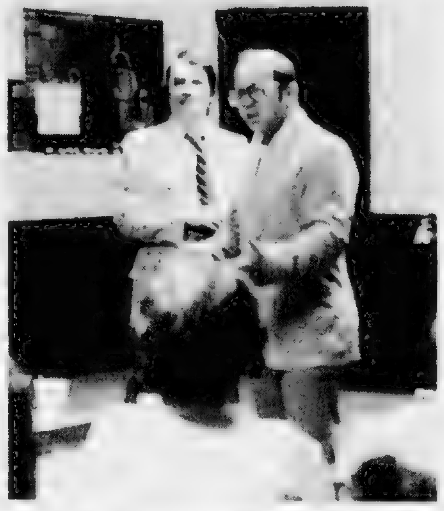
On envisage une action pour le Salvador

Une trentaine de personnes se réunissaient le 7 avril dernier pour une rencontre d'éducation sur le Salvador. La réunion était sous les auspices de la section locale de Développement et Paix qui avait cru opportun, étant donné la situation critique de guerre civile qui existe au Salvador, d'aider les intéressés à mieux comprendre ce qui se passe présentement en ce pays.

L'ensemble de la soirée avait été organisé en rapport à la projection du film El Salvador: "Revolution or Death", dont le tournage a été fait au cours de la dernière année grâce à des subventions du Conseil mondial des Églises.

M. le professeur Timothy Anna de l'Université du Manitoba, spécialiste des questions de l'Amérique latine et de l'Amérique centrale avait été invité pour fournir les explications nécessaires à une bonne compréhension du film et de la situation qui prévaut à l'heure actuelle au Salvador. La présentation du film fut suivie d'une période de questions et la soirée se termina par un mot de référence chrétienne présenté par notre curé, M. l'abbé Bernard Bélanger.

Il est ressorti de ce film et des explications présentées par notre invité que les principales forces en présence, au Salvador, sont celles d'un gouvernement et d'un appareil para-militaire et militaire très répressifs qui par des moyens extrêmement violents empêchent la majorité de la population d'obtenir ce à quoi elle a droit c'est-à-dire une chance de vivre à un niveau de dignité élémentaire.



M. Roger Dubois, présentant l'invité, M. Timothy Anna.

Les luttes au Salvador ne sont pas, principalement entre la droite et la gauche entre lesquelles se débattrait un gouvernement centriste et modéré: c'est une lutte d'une majorité de la population contre une poignée de l'oligarchie dont les intérêtes sont protégés par la junte.

La solution aux problèmes du Salvador ne se situe pas au niveau de l'envoi d'armes et d'une militarisation sans cesse accrue. Le grand problème du Salvador en est un de justice sociale. C'est un volcan qui couvre un feu depuis plusieurs décennies et qui comme le Nicaragua, a commencé à entrer en éruption. Comme dans tellement de points chauds du globe, c'est un autre exemple du fait que la voie vers la paix passe nécessairement par le développement.

Une action concrète concernant la solidarité avec le Salvador est envisagée à Saint-Norbert. Les détails concernant cette action seront annoncés à la prochaine réunion du comité local ou par la voie du bulletin paroissial.

Hubert BALCAEN

Rectificatif

Le professeur d'art évoqué dans l'article "Faire connaître notre langue...", Paru la semaine dernière, était Jules Léger et non pas Robert Vigier, qui donnait les cours de rembourrage. Nos excuses.

Le Mot des Parents

CHRONIQUE DE LA FPCP

UN AVIS DE MOTION INNOCENT, MAIS...

À sa dernière réunion régulière, la Commission scolaire de la Rivière Seine a été avertie, par un avis de motion, que le système actuel des classes maternelles (une demi-journée tous les jours) serait mis en question lors de la réunion régulière du 20 avril.

L'alternative qui sera tout probablement présentée pour remplacer les demi-journées d'assistance à l'école pour les enfants de la maternelle sera d'envoyer ces enfants à l'école pour deux journées complètes par semaine. Ce qui a motivé cette idée, selon les commentaires faites à la dernière réunion est nulle autre que la question de l'argent.

Soi-disant, et probablement très près de la vérité, la Commission scolaire pourrait épargner environ $20,000 par année en enlevant des autobus sur les routes aux heures du midi.

Prise à part, l'idée d'épargner des sous est honorable mais... a-t-on pensé à toutes les facettes de cette question? Car ne l'oublions jamais, une Commission scolaire (donc les commissaires) a la double responsabilité d'administrer l'argent des contribuables et d'offrir une éducation de qualité avec cet argent.

La logique est simple

L'une doit se faire en fonction de l'autre mais il ne faudrait surtout pas que l'une se fasse aux dépens de l'autre. En d'autres mot, si la première et seule raison de changer un système qui marche bien à l'heure actuelle est de sauver des $, la raison n'est pas valable.

On sait bien que la situation économique des divisions scolaires ne sera pas plus saine l'an prochain. Alors à ce moment-là, où les commissaires choisiront-ils de faire des coupures? Et l'année d'ensuite? Et l'année d'après?

Il est grand temps que les commissions scolaires s'acharnent à découvrir des méthodes différentes pour financer leur opération. Il est parfaitement évident que le système actuel de financement de l'éducation ne marche pas. La logique est simple. Si le système allait bien, les commissaires d'écoles ne seraient pas toujours à considérer des coupures de services. Donc, ils devraient travailler avec d'autres commissions scolaires pour améliorer le système actuel.

L'avis de motion en question soulève bien d'autres sujets.

L'accès à une éducation égale à celle qui s'offre ailleurs dans le système est-il acquis et peut-on dire que l'enfant rural reçoit les mêmes services que l'enfant qui vit près de l'école. Selon cet avis de motion, probablement pas car, dépendant de la distance de l'école, l'un devrait subir une journée complète à l'école dès l'âge de 4-5 ans plutôt que de s'intégrer au système de façon graduelle, (tel qu'offert dans la division Seine présentement).

Une journée complète à l'école et ce, deux fois par semaine; c'est pas si pire dit-on.

En acceptant cette notion nous sommes en train de dire qu'un enfant de 4-5 ans peut fonctionner à l'école pour des durées de temps équivalentes à celles qu'on offre à des étudiants de 17-18 ans! Et quand on pense que ces 18 ans ont parfois de la difficulté à se concentrer pour des périodes approchant une heure.

Une classe de repos l'après-midi, une garderie

Que dire du fait que dans la Division Seine certains enfants qui s'en vont à la maternelle cette automne devront être dans l'autobus vers 7h45 (donc un lever à 7h15 au plus tard) pour retourner à la maison vers 16h30? Dans de telles circonstances il est impossible de concevoir que ces bambins seront en mesure d'apprendre bien des choses après 12h00. Donc à ce moment-là, la maternelle deviendrait, au moins en partie, une classe de repos l'après-midi, une garderie.

L'arrivée de l'enfant à la maternelle est sa première expérience dans le système scolaire. Et c'est dans ce système que l'enfant devra oeuvrer, étudier et travailler pendant plusieurs années; une grande partie de sa jeunesse. Quoi penser et quoi faire si les petits(es) s'écoeurent dès le début? Le $20,000 en vaut-il vraiment la peine?

Evidemment on nous dira que cette chose se fait dans d'autres divisions scolaires. Mais cela ne veut pas dire que la chose est bonne et cela ne nous dit absolument rien au sujet des résultats. Et si ces autres divisions scolaires ont été motivées d'agir ainsi par les $, nous avons fait le cercle complet.

Il est à espérer que la Commission scolaire de la Rivière Seine ne succombera pas à la très simple tentation offerte par la route la plus facile. Cette route est facile, oui, mais elle n'offre pas une solution aux problèmes de financement de l'éducation de nos enfants.

Il est aussi vrai que dans une telle situation, il faut se gratter la tête et faire des efforts. Des efforts qui pourraient porter fruits et qui en valent la peine.

Après tout, de temps à autre, il serait intéressant de voir l'éducation de nos enfant l'emporter sur le $.

Cette chronique est commanditée par la:

**Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.**

INTERROGATION

«Qui dit que qui est vivant?»

Il y a de ça près de deux mille ans... Dans la poussière des rues étroites de Jérusalem, sous le soleil ardent de midi, à travers les cris des marchands et le murmure de la foule, au coeur du brouhaha des préparatifs pour la Pâque, croisant les enfants qui reviennent de la synagogue, sous le regard amusé des fonctionnaires, sans attirer beaucoup d'attention, sans faire de bruit, accompagné de quelques soldats romains ennuyés de ne pouvoir faire leur sieste, un homme marche, librement, sans qu'on ait à la traîner ou lui crier des bêtises, comme un agneau qu'on mène à l'abattoir, vers le lieu dit du crâne, un bout de croix sur les épaules.

Et les gens se retournent sur son passage, comme se retournent des gens qu'on dérange juste un brin, le moment d'un regard curieux, songeant "Tiens, tiens, un autre qui s'est fait prendre. Tant mieux. Y'a ce qu'il mérite!"

- "C'est combien? C'est qui ça?"
- "Cinq pièces d'argent. Jésus de Nazareth."
- "Tiens... qu'est-ce qu'y a fait?"
- "Merci... sais pas..."
- "Oh..."

Il y a de ça très peu de temps... Dans les rues bien achalandées de la ville, sous le soleil empoussiéré de midi, à travers les néons et le murmure de la foule, au coeur du brouhaha des caisses au Centre commercial, croisant les enfants qui se rendent à l'école, sous le regard amusé de gens pressés, sans attirer beaucoup d'attention, sans faire de bruit, accompagné de quelques aveugles, boiteux, malades, handicapés, enfants abandonnés, épouses trahies, vieillards esseulés, un homme marche, péniblement, le corps meurtri, le pas chancelant, le dos courbé par la fatigue et l'épuisement, le visage saisissant, les yeux amoureux...

Il marche, librement, sans qu'on ait à la traîner ou lui crier des bêtises, comme un agneau qu'on mène à l'abattoir, vers le lieu dit du sacrifice, toutes les croix du monde sur les épaules. Et les gens se retournent sur son passage, comme se retournent des gens pressés qu'on dérange juste un brin, le moment d'un regard curieux, songeant: "Tiens, tiens... qu'est c'qu'y font ces pouilleux-là? Y'ont ce qu'y méritent!"

- *"C'est combien? C'est qui ces niaiseux-là?"*
- *"Trente-deux et demi. Des vauriens."*
- *"Tiens, ma carte "Chargex"... qu'est-ce qu'y font?"*
- *"Merci... sais pas..."*
- *"Oh..."*

Il y a de ça près de deux mille ans... Le jour après le Sabbat, dans le palais d'Hérode, dans les couloirs de la forteresse de Ponce Pilate, dans les synagogues et au temple, dans les salons des pharisiens et des scribes, un bruit court, de bouche en oreille, comme une traînée de poudre, les visages s'altèrent, les fronts se plissent, les nez se relèvent, les regards s'inquiètent:

- "On dit qu'il est vivant..."
- "Qui dit que qui est vivant?"
- "Ses disciples disent que Jésus est vivant."
- "Pas vrai... c'est dangereux ça... faut protéger le peuple..."
- "Faisons courir le bruit qu'ils ont volé son corps..."
- "Bonne idée..."

Il y a de ça bien peu de temps... Dimanche, après la grand-messe, au "bonspiel" de curling, au Forum de Montréal, dans les restaurants de la ville, hier soir au "social" de Jules et Juliette, au salon où est exposé M. Arthur, à l'hôpital de Saint-Boniface, à la télévision de Radio Canada, à CJOB, au Palais législatif, au Centre culturel, dans les salons des gens de chez nous, un bruit court, de bouche à oreille, comme une traînée de poudre, les visages s'altèrent, les fronts se plissent, les nez se relèvent, les regards s'inquiètent:

- *"On dit qu'il est vivant..."*
- *"Qui dit que qui est vivant?"*
- *"Les aveugles, les boiteux, les handicapés, les enfants abandonnés, les malades, les épouses trahies, les vieillards esseulés, les sans-espoirs, les vauriens disent que Jésus est vivant."*
- *"Pas vrai... qu'est-ce qu'y connaissent là-dedans eux-autres..."*
- *"T'as raison... ignorons le tout..."*
- *"Bonne idée..."*

Claude BLANCHETTE, ptre

Vie sociale

Naissances

*Christine, Michelle **Poirier**, fille de Michel Poirier et Lorna Hiebert d'Otterburne, née le 10 avril à l'hôpital de Saint-Boniface, 7 livres 5 1/2 onces.*

Anniversaire

*M. Joseph **Hébert** de Saint-Malo, 77 ans, le 16 avril.*

*Joseph Appleton **Smith** de la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, 91 ans le 17 avril, époux de Fédora Duguay.*

Mariages

*Gérard **Jolicoeur**, fils de M. et Mme Jean Jolicoeur de Lorette et Louise Bouchard, fille de M. et Mme Claude Bouchard, samedi le 4 avril 1981.*

Décès

*Antoine **Audette**, 48 ans, de la Broquerie époux de Eva Laurencelle, père de 4 enfants, décédé d'une attaque de coeur le 8 avril à l'hôpital Saint-Boniface.*

*Raymond **Brétécher** de Saint-Boniface, 71 ans, le 31 mars.*

*Marie-Louise **Dacquay**, née Préjet, de Saint-Boniface, 71 ans, le 21 mars.*

*Gaston **Gabrielle**, époux de Joséphine Normand, décédé le 4 avril à Swan River au Manitoba, à l'âge de 81 ans.*

*M. François **Gagnon** de Saint-Adolphe, âgé de 79 ans, décédé le 2 avril 1981.*

*M. Joseph **Landry** de Saint-Boniface, ancien résidant et forgeron de Lorette, décédé le 27 mars à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 95 ans et 10 mois.*

*Louis **Ménard** de Fannystelle, décédé le 1er avril 1981, à l'âge de 72 ans, époux de Alice Ménard (née Morissette).*

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Saint-Claude

Des trophées pour le hockey mineur

À la soirée annuelle de hockey mineur, les présentations suivantes furent faites aux joueurs méritants.

Le trophée mémorial Champagne a été présenté à Roland Fournier pour son dévouement, son accomplissement et son esprit sportif; le trophée de la Banque de Montréal à Hubert Bruneau, le joueur qui a fait le plus de progrès; le trophée mémorial Burgoyne à Roger Burgoyne pour son esprit sportif.

Quelques joueurs de l'équipe de la catégorie 12 ans ont reçu des trophées présentés à cette même soirée. Ils sont: Robert Dequier, joueur le plus méritoire, Raymond Philippe, joueur ayant fait le plus de progrès, Marc Piché, le meilleur joueur de défense, Bradley Dupasquier, le meilleur compteur de but, Lennon Dupasquier, le joueur avec plus de passes, Michel Rouire, le gardien de but ayant fait preuve d'effort consistant.

Dans l'équipe de la catégorie 8 ans, chaque joueur a reçu un petit trophée pour sa participation au jeu pendant la saison de hockey.

La soirée annuelle de hockey fut en elle-même un vrai succès. Quel meilleur moyen de terminer la saison de hockey qui a aussi été un succès.


Roland Fournier, Roger Bourgogne et Hubert Bruneau.

L'exécutif du comité culturel

L'assemblée annuelle du Comité culturel de Saint-Claude et Haywood se déroula le mardi 7 avril.

Le nouvel exécutif est: président, André Bazin; vice-présidente, Rose Tétreault; secrétaire-trésorière, Gisèle Arbez; dernière grande responsable, Marie-Jeanne Delaquis.

Le Comité culturel prévoit un bon choix de cours, spectacles et activités culturels pour l'année 1981-82.

Liliane BERNARD
Rose PHILIPPE

Une conférence du père Primeau

Le lundi 6 avril, le père Gilles Primeau, P.B., est venu à l'école pour présenter des diapositives sur la vie de l'enfant africain. Le père ayant demeuré douze ans en Afrique, a su captiver l'attention et l'intérêt des élèves de la maternelle à la sixième année.

Les diapositives, accompagnées de musique et chants, ont réussi à brosser un vivant tableau du "bel enfant noir". Sa manière de vivre ne peut se comparer avec celle du petit Canadien... Mais c'était bon de faire sa connaissance et de compter un ami de plus.

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi midi avant la publication du journal, seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À LOUER — chalet pouvant accommoder cinq personnes au Lac du Bonnet, eau courante, propre. $150 la semaine ou $500/mois. Tél.: 233-5090.
-917-

À VENDRE - sofa et fauteuil; tringle pour rideau extensible jusqu'à douze pieds; cuve double (sur pied) en acier emaillé blanc. Tél.: 253-8567.
-915-

À LOUER - rue Dollard, 2 pièces avec facilités de cuisine. Libre le 1er mai. $110/mois - inclus toutes utilités. Tél.: 233-6054 (après 17h).
-913-

Dame 64 ans, aimerait prendre soin d'une personne âgée à domicile. Tél.: 247-4375.
-912-

Cherchons gardienne - pour s'occuper de 3 garçons (7, 9 et 11 ans) à domicile (dans vieux quartier de Saint-Boniface), du lundi au vendredi, pendant les mois de juillet et août, possiblement avant Écrivez à **LA LIBERTÉ**, boîte **906**, Saint-Boniface.

Une personne veuve dans la soixantaine aimerait connaître d'autres femmes seules aussi, pour rencontres, sorties, voyages, amitié, etc. Écrire à boîte **903, LA LIBERTÉ.**

À SOUS-LOUER rue Ritchot, appartement de deux chambres à coucher, facilité de lavage et possibilité de stationnement. Pour plus de renseignements, téléphonez au No 233-0104.
-904-

À VENDRE - un congélateur, longueur 31", largeur 21", prodondeur 35"; une boîte à pain. Les deux en bonne condition. Tél.: 237-1038.
-905-

À SOUS-LOUER — à Montréal - logement de 5 1/2 pièces - entièrement meublé - bien situé près des autobus, métro et marché en plein air. Libre entre le 1er mai et le 1er septembre. Prix très abordable. Tél.: 233-1122 ou 233-8053. Demandez Andrée.

CHERCHE À LOUER OU À SOUS-LOUER — un appartement avec cuisinière et refrigérateur, du 15 avril/1er mai au 1er septembre. Tél.: 233-1122 ou 233- 8053. Demandez Andrée.
-908-

À VENDRE — sofa et chaise en velours doré et noir, avec bras en bois, comme neuf. Prix $375. Tél.: 233-6535.
-918-

À LOUER — garçonnière meublée, complètement privée - 552, rue De LaMorénie. S.V.P. Tél.: 233-0452 après 17h.
-919-

L'Union nationale française est à la recherche d'artistes et de musiciens amateurs désirant se produire durant certaines soirées, à titre bénévole. Pour de plus amples renseignements, téléphoner: Bernard au No 257-4298 ou Laurence au No 233-0663.
-949-

À VENDRE — au comptant, maison de 2 chambres à coucher, 1/2 sous-sol, fournaise au gaz ainsi que garage. S'adresser 313, rue Notre-Dame ou téléphonez au No 247-9942 après 18h. Pas d'agent s.v.p.
-916-

À LOUER: appartements simples et double dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'or. Tél.: 1-878-3462 ou écrivez C.P. 518, Île des Chênes, Manitoba.
-886-

RECHERCHE bicyclette pour homme, si possible 3 vitesses. Tél.: 247-4823.
-950-

Homme à toutes mains, avec camion cherche emploi: nettoyage de cours, ramassage de vieux papiers et de ferraille, couper des arbres ou effectuer des livraisons. Téléphonez à Jean au No 233-8441.
-946-

Personne désire garder enfants de 2 ans et plus, à plein temps ou à mi-temps. $10 par jour nourri ou $8 sans nourriture. Tél.: 233-5072, demandez pour Joanne.
-933-

À LOUER, appartement de 2 chambres à coucher, chauffage et stationnement inclus. Nouvellement décoré. 174, rue Eugénie, $275/mois. Tél.: 233-2832 ou 233-0039 après 16h.
-948-

À VENDRE, à Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Sous-sol fini. Grande cour avec patio. (rideaux inclus.) Proche des écoles et des autobus. Lot de 43 x 120. Appelez Larry au No 233-8317 ou 942-2491 ("pager" 3134). Prix $43,500.
-947-

À VENDRE, mobilier de chambre à coucher 3 pièces et deux fauteuils en cuir avec allonge. Le tout en très bonne condition. Appelez Lisa au No 233-1569.
-945-

À VENDRE, motocyclette "Honda", CB 125": Comme neuve, 2,000 milles, prix $750. Tél.:233-8882.
-944-

À LOUER, à Saint-Boniface, appartement de 3 pièces, avec place de stationnement, libre le 1er mai. Téléphonez à Robert Fillion au No 233-0772 ou 257-9692.
-943-

À VENDRE, 1977 "Chrysler Cardoba 450 V8". Air climatisé, "CB", radio AM, etc. Bonne condition. Un seul propriétaire. Prix $4,000 (cause de vente: décès). Tél.: 247-7347.
-942-

À VENDRE, camion "Ford super cab F-250", 3/4 tonne, 1976, couvert bleu pâle, 30,000 milles. Excellente condition. Prix à discuter. Tél.: 878-2374.
-911-

À LOUER — appartement d'une chambre à coucher dans petit immeuble. Stationnement, frigidaire, cuisinière et chauffage inclus. $183/mois. Libre le 1er mai. Tél.: 233-5332.
-909-

BOULET généalogie 1657-1965 de l'Ouest Canadien. Livre à liquider à $3.50 chacun, plus .35¢ pour frais postaux. Adressez toute commande à Frère Denis Boulet, 89, East Gate, Winnipeg, Man R3C 2C2 ou téléphonez au No 772-2684 après 18h (6h p.m.).
-838-

À LOUER, 565, rue des Meurons. Logis de 2 1/2 pièces, avec cuisinière et régrigérateur. Stationnement, chauffage et eau inclus, $145/mois. Tél.: 233-1879.
-941-

À LOUER, Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher au 2e étage. Tapis mur à mur dans salon et chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, parking. Tél.: 247-6561.
-940-

À SOUS-LOUER, appartement d'une chambre à coucher près du centre commercial Saint-Vital. Entrée privée, foyer, laveuse et sécheuse dans l'appartement, lave-vaisselle, air climatisé, grand balcon, stationnement, cuisinière et réfrigérateur. Appelez Pierre au numéro 247-4843 (le jour).
-939-

À LOUER, appartement de 2 pièces meublées. Libre le 15 avril ou le 1er mai. Loyer $125/mois. Tél.: 233-6635.
-938-

À VENDRE, bicyclette d'homme, 3 vitesses. Tél.: 233-5090.
-937-

À VENDRE, bicyclette de fille, 3 vitesses, excellente condition $45. Tél.: 247-9706.
-936-

À VENDRE, à Notre-Dame-de-Lourdes, restaurant avec domicile au deuxième étage; salle de billard. Idéal pour jeune couple ou semi-retiré. Pour plus de renseignements, tél.: (1) 248-2463.
-934-

À LOUER, boulevard Provencher, 1er étage, appartement de 5 pièces, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, air climatisé facilité de lavage. Parking abrité. De préférence 2 personnes tranquilles. Libre le 1er mai $250/mois. Tél.: 233-5711.
-932-

À VENDRE, "Dodge Van 1971", 6 cylindres. Bonne condition, bon prix. Tél.: (1) 526-2000.
-931-

À VENDRE:
- motocyclette 1974 Honda 250 XL. En bonne condition, $600 ou meilleure offre.
- robe de mariée avec chapeau.
Tél.: 257-8905 après 17h30.
-921-

AVIS
RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 21 avril

À LOUER - 552, rue De la Morénie, appartement d'une chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur inclus. Tél.: 233-0452 après 17h00.
-872-

À LOUER: lac Manitoba - on permettrait stationnement d'une roulotte sur terrain au bord de l'eau. Services compris. Tél.: 257-3235 après 17h30.
-876-

À VENDRE, 1 tas de planches étroites longueur 8 pieds, 3 poupées "Barbie" avec leur trousseau, 1 hâche à manche court $3, 1 poêle électrique de 24" un fauteuil bourré comme neuf. Tél.: 247-5933.
-930-

À VENDRE, grand lot de rivière dans le village de Saint-Anne.
- Bloc appartement, comprenant 4 logis, 3 de 2 chambres à coucher, 1 d'une chambre à coucher, dans le village de Sainte-Anne.
Pour plus de renseignements, tél.: (1) 422-5610.
-929-

À LOUER, parc Windsor, appartement d'une chambre à coucher. Entrée privée, balcon, réfrigérateur, poêle, stationnement inclus. Tél.: 237-7969 après 17h.
-928-

ON CHERCHE un lot pour duplex dans Norwood, Saint-Vital ou Fort Garry. Prix raisonnable. Tél.: 253-9084.
-927-

À VENDRE, 2 lits jumeaux, une chaise de bureau "swivel" avec bras, une chaise de bureau avec bras, une table à café, un bureau sans miroir, un stéréo, disques et radio de marque "Viking" et beaucoup d'autres articles. Tél.: 237-0527.
-926-

À VENDRE, à Saint-Malo, rue Centrale, lot 65 x 165, maison 22 x 24. Pour plus de renseignements, tél.: (1) 424-5417.
-925-

À VENDRE, motocyclette Yamaha 1980 XS 850, "custom seat, back rest, carrier, windshield, crash bars", 5,000Km. Meilleure offre. Tél.: 878-2414.
-924-

Désire louer chalet à la plage Albert période juillet et août. Tél.: 233-6373.
-922-

Nécrologie



Antoine AUDETTE

Subitement, mercredi le 8 avril 1981, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédé M. Antoine Audette, âgé de 48 ans. Natif de Saint-Pierre, M. Audette était résidant de La Broquerie, Manitoba.

Il laisse dans le deuil, son épouse Eva, née Laurencelle, ainsi que deux filles: Mme Murray Neufeld (Joëlle) et Suzanne; deux fils: Gilles et Donald et un petit-fils Patrick; ses parents, M. et Mme Mardoc Audette et Anna Audette (tante); trois frères: Ernest et son épouse Aline de Saint-Pierre, Henri et son épouse Denise de Saint-Boniface, Oscar et son épouse Laurianne de Saint-Boniface; sept soeurs, Mme Omer Courcelles (Marguerite) de Sainte-Agathe, Mme Maurice Rocan (Eveline) de Saint-Vital, Mme Camille Maillot (Simone) du parc Windsor, Mme Gilles Gagné (Madeleine) de Medecine Hat, Alberta, Mme Edmond Labelle (Hélène) de Saint-Boniface, Mme Frank Lischynski (Léonne) du parc Windsor, Mme Fred Hemmeric (Edmée) de Surrey, C.B.; son beau-père, M. Louis Laurencelle, son oncle Eugène, trois belles-soeurs et neuf beaux-frères.

Les prières et l'inhumation ont eu lieu le samedi 11 avril à 10h00 en l'église de La Broquerie.

La famille remercie sincèrement tous les parents et amis qui sont venus offrir leurs voeux ainsi que tous ceux qui se sont dévoués à l'occasion du service.

Joseph LANDRY

Paisiblement, le 27 mars 1981, à l'hôpital de Saint-Boniface est décédé, à l'âge de 95 ans, M. Joseph Landry domicilié 160, rue Bertrand. Il fut précédé dans la tombe par son épouse Eugénie Jeanson, ainsi que deux fils: Léon 1968 et Benoît en 1932.

Lui survivent deux fils: Eugène et Adrien de Saint-Boniface, deux filles: Léontine Gray de San Diego, Californie et Lida Landry de Saint-Boniface ainsi que 7 petits enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Il fut forgeron à Lorette de 1907-1953. Son habileté et son endurance physique furent d'un précieux secours aux cultivateurs de la région.

La messe des funérailles fut célébrée en l'église de Lorette par M. l'abbé R. Prescott le 31 mars, suivie de l'inhumation au cimetière local.

Les porteurs étaient: Johnny Landry, Achille Trudeau, Clovis Jeanson, Gérard Therrien, Rosaire Jeanson et Paul Landry.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Joseph Landry remercie sincèrement tout ceux et celles qui ont contribué à rendre leur épreuve moins pénible.

Un merci spécial à M. l'abbé Prescott, à la chorale, aux dames pour leur bon goûter, à la Fondation Youville et aux enfants de choeur.

Lucien Jean BOULET

Le samedi 11 avril 1981 est décédé à Québec, M. Lucien Jean Boulet, agronome, de la ville de Québec.

Il laisse pour chérir sa mémoire son épouse Laurette, trois fils: Jean Denis, (Lucie); Clément Pierre (Elisabeth); Guy (Patricia), tous de la ville de Québec, plusieurs petits-enfants ainsi que des neveux et nièces.

Il laisse aussi dans le deuil quatre frères: Albert, René, Joseph et Napoléon; ainsi que trois soeurs religieuses: Sr Jeanne, Sr Bernadette, Sr Marie, et trois belles-soeurs: Mme Aline Boulet, Mme Lucie Boulet et Mme Yvonne Boulet.

Le service funéraire a eu lieu en la chapelle de Saint-Louis de France au Québec. L'enterrement au cimetière de Belmont.

Lépine-Cloutier Limitée du Québec étaient chargés des arrangements funéraires.

Les parents et amis qui le désirent sont priés d'envoyer leur dons à la Fondation Jean Lesage, hôpital Hôtel Dieu de Québec. (Attention: Louis Dion, 11 Côte du Palais, Québec, G1R 2J6).

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Béatrice Turenne désire remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie lors du décès de notre chère mère et grand-mère Béatrice.

Un merci spécial aux dames de la paroisse qui ont offert le goûter après les funérailles, ainsi quà tous les amis qui ont préparé des mets pour la famille.

Nos sincères remerciements au père Edmond, célébrant des funérailles, ainsi qu'à l'abbé Joseph de Rocquigny, à l'organiste et aux membres de la chorale pour le beau chant.

Un mot d'appréciation aux gens du manoir pour leur amitié sincère pendant ses dernières années.

Les prières, les offrandes de messes, les cartes furent grandement appréciées. Nous garderons toujours un précieux souvenir de vos témoignages.

REMERCIEMENTS

La famille Gagnon, désire exprimer de sincères remerciements à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre, partagèrent leur épreuve, entre autres, le père E. Banville, l'abbé Louis Morin, le père Primeau P.B.; le personnel hospitalier. L'organiste, Mme Denise Hancox, la chorale et la soliste Mme Murielle Phillipot de Saint-Boniface; les lectrices, Mme Adèle Fontaine, Lynne Gagnon et Kathlyn Schamber; les servants d'autel, Jacques, Hubert et Roger Gagnon, la Ligue des femmes catholiques et tous les nombreux parents et amis.

Un merci tout spécial à ceux et celles qui montrèrent tant de dévouement et d'oubli de soi, surtout durant les derniers temps passés avec papa. Tout cela vous sera rendu au centuple

Marie SARRASIN

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu BÉATRICE TURENNE, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 18 mai 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois d'avril 1981.

DENIS LA BOSSIÈRE
Marcoux Bétournay Guay
Procureurs de la succession



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

à titre de renseignements

Référence No 2-P148-122(A322/80)(AOL)

Rôle No 5129A
Requête présentée par
"Pacific Western Airlines Limited"
en vue de modifier le permis No A.T.C. 1851/69(S)

Le permis No A.T.C. 1851/69(S), autorise "Pacific Western Airlines Limited" à exploiter un service aérien commercial à horaire fixe (classe 1), pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier, afin de desservir les points Vancouver, Penticton, Castlegar, Victoria, Jexx, Kelowna et Vernon (aéroport d'Ellison), Kimberley et Cranbrook (aéroport de Cranbrook) (Colombie Britannique), et Calgary (Alberta), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G.

Le 2 décembre 1980, avis public a été donné de la requête de la titulaire en vue de desservir également le point Lethbridge (Alberta) en vertu dudit permis.

"Pacific Western Airlines Limited" a maintenant présenté une modification à ladite requête de manière qu'elle puisse desservir également les points Régina (Saskatchewan) et Winnipeg (Manitoba), depuis Lethbridge (Alberta) en vertu du permis A.T.C. 1851/69(S) et qu'elle complète le service initialement projeté par des vols sans escale entre Lethbridge (Alberta) et Vancouver (Colombie britannique).

Toute intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **24 avril 1981.**

Le comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

GH Collison
Division des permis
Pour le directeur de l'exploitation
Comité des transports aériens

Canadä



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:
Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.

est à la recherche d'un

CONCIERGE

pour nettoyer nos bureaux deux (2) fois par semaine. Si vous êtes intéressé, téléphonez à **Rachel Mascicotte** au No **247-8947.**

"UN RAPPEL"

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés, dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous formes de dons, de cadeaux, de bourses, à des associations, à des corporations, à des étudiants, et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba.--Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toute personnne, société ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.
CASE POSTALE 102
SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4

Les demandes reçues, **jusqu'au 30 avril 1981**, et accompagnées de la formule d'usage, seront étudiées par le Comité des bourses et jugées selon leur mérites.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA RIVIÈRE ROUGE

en collaboration avec

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche d'un

AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du conseil d'administration du Conseil économique de la Rivière Rouge, cet agent travaillera à:
- identifier les facteurs industriels, commerciaux et touristiques de la région;
- diffuser les programmes d'information économique;
- préparer avec le conseil une stratégie de développement économique;
- s'assurer la collaboration des organisations du milieu;
- aider à la création de nouvelles entreprises, et;
- accomplir tout autre travail demandé par le conseil.

EXIGENCES

- une expérience dans le monde des affaires et/ou des études commerciales ou en administration;
- une bonne connaissance du français et de l'anglais;
- demeurer dans la région et être à l'écoute des attentes de la population.

SALAIRE: de $17,000 à $27,000 par année

DATE LIMITE: le 23 avril 1981

Faites parvenir votre candidature et votre curriculum vitae à:

Lucille Roch
Directrice générale
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4

ou à

Gérald Fontaine
Président
Conseil économique de la Rivière Rouge
C.P. 216
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba R0A 1V0



Les réservations instantanées des hôtels CN.
La meilleure façon de s'assurer un accueil chaleureux.

La chaîne CN:
Hôtel Newfoundland, St. John's
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver

hôtels CN

Autres grands hôtels:
Hilton International Québec, Québec
Montréal Aéroport Hilton International, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton International, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
The International, Calgary

*Administration: Hilton Canada

À compter du 1er mai 1981, il y aura une nouvelle façon de procéder pour demander une subvention aux termes du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes.

Si vous songez à isoler votre logement vérifiez d'abord si vous êtes admissible à une subvention. Puis, adressez au bureau du PITRC une carte de demande en vue d'obtenir votre formulaire personnalisé de demande qui indiquera que la somme nécessaire a été mise de côté pour vous pendant une période de 90 jours.

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE?	OUI	NON
1. S'agit-il d'une résidence principale ou d'un foyer d'hébergement?	☐	☐
2. S'agit-il d'une maison ou d'un immeuble d'appartements de 3 étages ou moins?	☐	☐
3. Cette habitation a-t-elle été construite avant le 1er janvier 1961 dans n'importe quelle province* ou avant le 1er septembre 1977 au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou à Terre-Neuve?	☐	☐

Si vous avez répondu "oui" à toutes les questions, vous pourrez obtenir votre formulaire personnalisé de demande de subvention en nous adressant une carte de demande du PITRC dûment remplie. Vous pourrez obtenir cette carte à la plupart des magasins de vente au détail de matériaux isolants, auprès des entrepreneurs en isolation ou à votre bureau provincial du PITRC.

Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes
P.O. Box 10
Station "A"
Winnipeg, Manitoba R3K 1Z9
tél.: (204) 942-2471
(Si vous devez passer par l'interurbain, téléphonez à frais virés par l'entremise de votre standardiste)



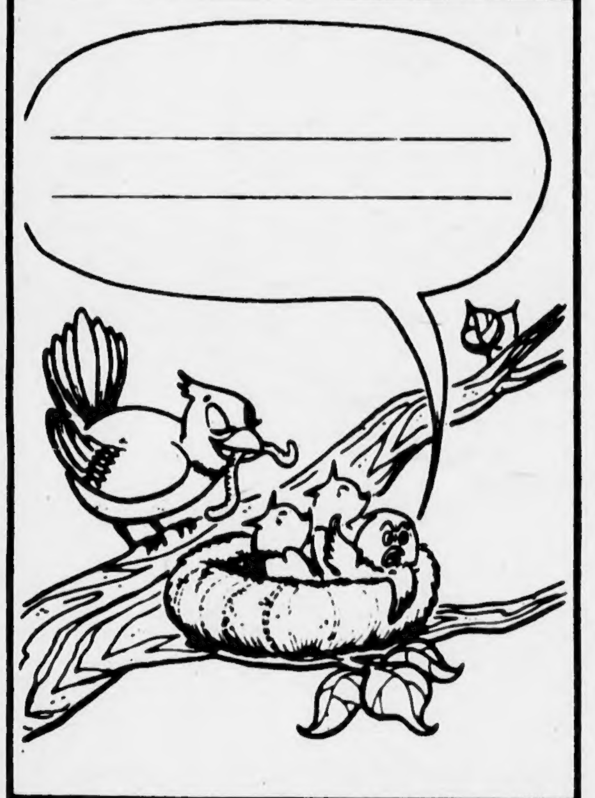
*En Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile-du-Prince-Edouard, c'est le Programme d'isolation des habitations qui est en vigeur

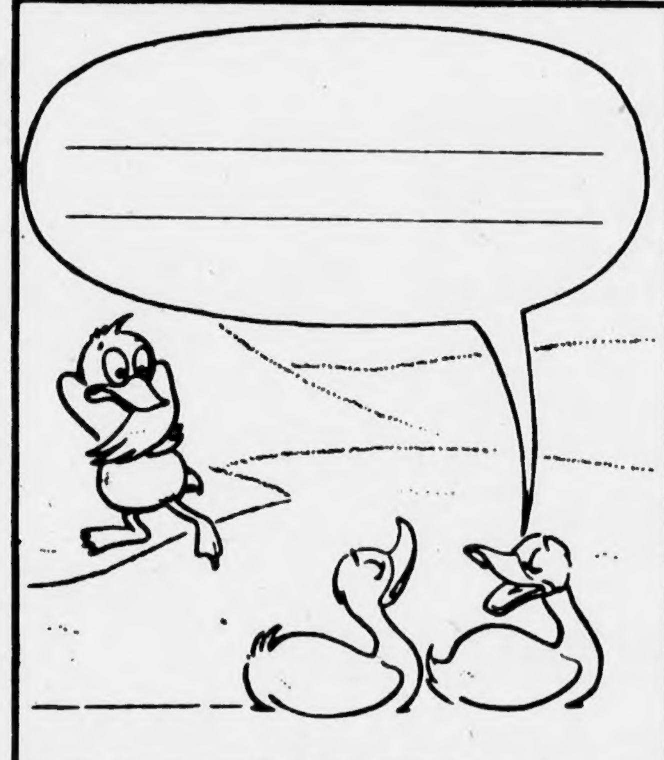
La Page de Bicolo . . .



Bonjour les amis!
Avec le beau temps voici mon
CONCOURS DU PRINTEMPS!
Bicolo

Le CONCOURS se termine **le 25 avril.**





Pour les plus grands:

Regarde bien ces deux images. Imagine ce que dit le petit oiseau et le canard.

Écris ta phrase dans le ballon et envoie avec le coupon ci-dessous.

Coupon de participation:

Nom...

Adresse:..

....

Âge:...............

No de Membre:.........................

Ton numéro de membre est nécessaire pour ce CONCOURS.

Si tu n'es pas membre, remplis le coupon ci-contre et envoie-le avec ta participation.

ATTENTION!

POUR LES PETITS:

À cause d'un défaut d'imprimerie dans le dessin de la semaine dernière (9 avril), voici un NOUVEAU CONCOURS pour toi.

"Dessine un visage drôle à ce bouffon et colorie ton dessin."

Envoie-le avec le coupon ci-dessous.

Il y a de nombreux beaux prix à gagner!

Pour Pâques aimerais-tu faire des petits nids en gâteaux?

Voici ma suggestion. Tu fais la recette de gâteau au chocolat et tu fais cuire dans des petits moules à gâteaux (cup cakes). Quand ils sont cuits, tu creuses un peu le centre de chaque gâteau et tu les recouvres de glaçage, de noix de coco et tu y déposes des "jelly beans" ou des petits oeufs de Pâques.

Gâteau au chocolat

Tu as besoin:

1/2 tasse de margarine
1 1/2 tasse de sucre
3 oeufs
1 cuillerée à thé de vanille
1 1/2 tasse de farine
1 cuillerée à thé de soda
1/2 tasse de cacao
1/2 cuillerée à thé de poudre à pâte
1 tasse de lait

Ce que tu doit faire:

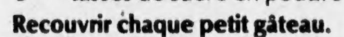
Malaxer la margarine (en crème).
Ajouter graduellement le sucre, battre jusqu'à ce que le mélange soit crémeux.
Ajouter les oeufs et la vanille.
Ajouter graduellement les ingrédients secs et le lait.
Bien mélanger.
Verser dans les petits moules et cuire au four 325°F pendant 25 à 30 minutes.

Glaçage au chocolat

Bien mélanger:

1/2 tasse de beurre
1/2 tasse de cacao
3 tasses de sucre en poudre
4 cuillerées à table de lait
1 1/2 cuillerée à thé de vanille.

Recouvrir chaque petit gâteau.



Recette tirée du Livre de recettes de Bicolo.







Des oeufs de Pâques???

Pourquoi, à l'occasion de Pâques, parlons-nous de lapins, d'oeufs, de fleurs, d'oiseaux?

Ça semble loin de la vraie fête de Pâques? Eh bien, non! Toutes ces choses nous rappellent la vie. C'est au printemps que l'on voit naître la vie de la nature. Les petits animaux, les oiseaux naissent au printemps; les bourgeons, les fleurs...tout éclate de vie. Jésus par sa résurrection nous apporte la VIE.

Quand tu offriras ou mangeras des oeufs de Pâques ou des petits lapins en chocolat pense qu'ils représentent pour nous, chrétiens, la VIE que Jésus est venu nous donner.

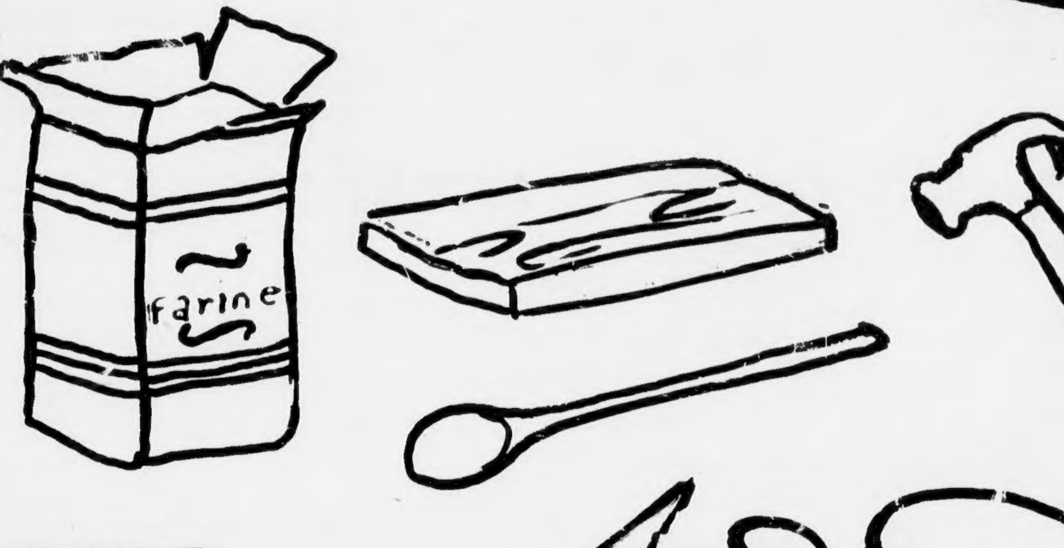
Joyeuses Pâques les amis!

Voici ma cabane à oiseaux et un délicieux gâteau!

Devine avec quoi je les ai faits?
Encercle en **rouge** ce que j'ai pris pour faire la cabane et en **bleu** ce que j'ai pris pour faire la gâteau.







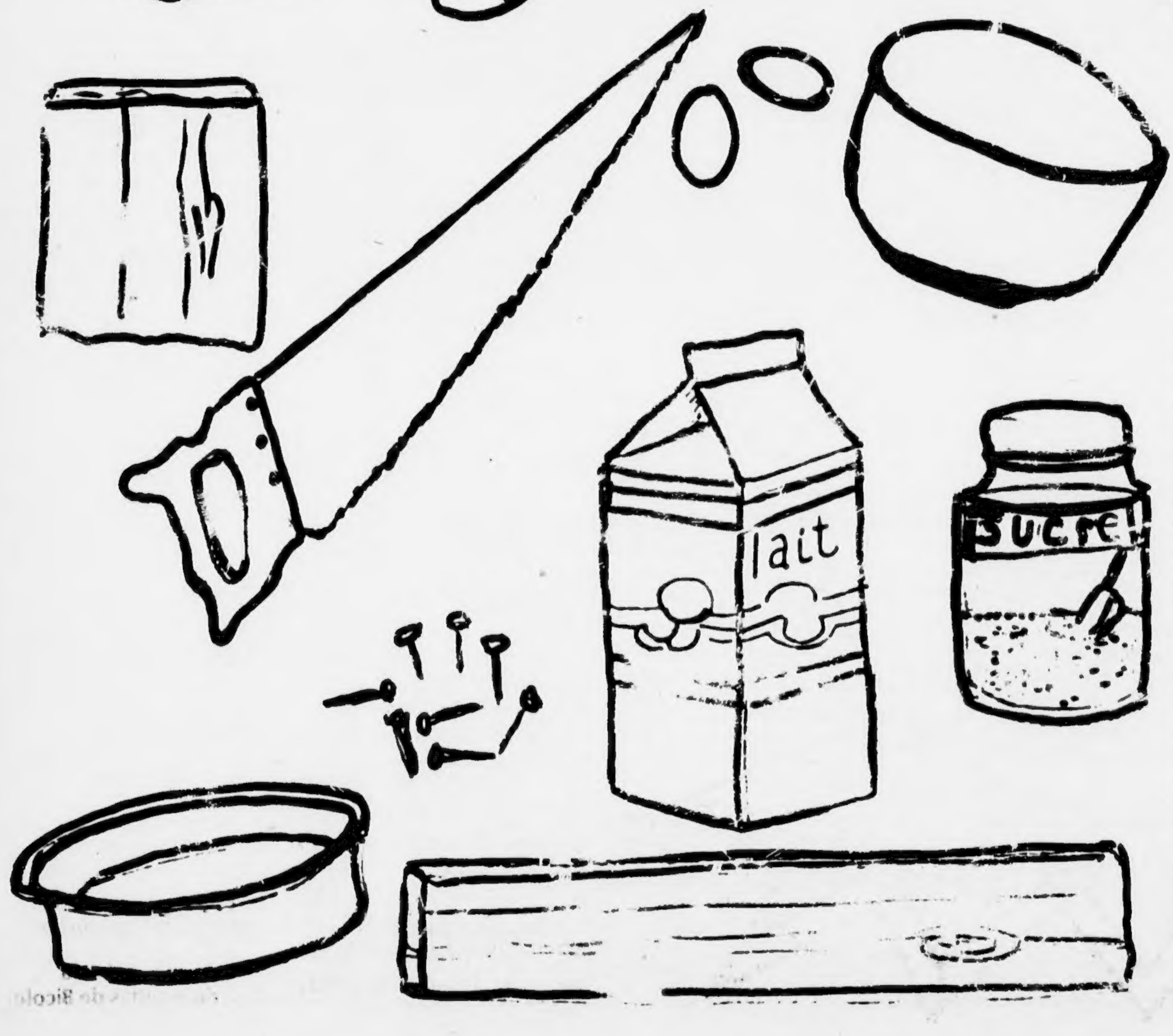


NOUVEAUX MEMBRES

6007; Michel Balcaen, Saint-Boniface
6008; Charles Balcaen, Saint-Boniface
6009; Serge Balcaen, Saint-Boniface
6010; Albert Roy, Sainte-Anne
6011; Matthieu Roy, Sainte-Anne
6012; Maurice Banville, Saint-Pierre-Jolys
6013; Philip Beaudet, Saint-Boniface
6014; Marc Bohémier, Saint-Boniface
6015; David Laporte, Amos, Abitibi Est, P.Q.
6016; Pierre Lemoine, Saint-Hyacinthe, P.Q.
6017; Isabelle Lemoine, Deux Montagnes, P.Q.
6018; Caroline Lemoine, Deux Montagnes, P.Q.
6019; Marie Anick Laporte, Amos, Abitibi Est, P.Q.
6020; Sophie Laporte, Amos, Abitibi Est, P.Q.

Membre gagnant

Mathieu Roy, 4 ans
Membre No 6011
C.P. 325
Sainte-Anne



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

Vos amis ne lisent pas LA LIBERTÉ?
"Abandonnez-les"!



Nécrologie

REMERCIEMENTS

Mme Anita Carrière et ses enfants désirent remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie lors du décès de M. Edouard Carrière, leur époux et père.

Un merci spécial aux dames de la paroisse qui ont offert le goûter après les funérailles ainsi qu'à tous les amis qui ont préparé des mets pour la famille.

Sincères remerciements à M. l'abbé Joseph de Rocquigny, à l'organiste et aux membres de la chorale pour le beau chant.

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-80-85

Apporter des modifications à l'édifice des opérations de l'aéroport de Saskatoon (Sask.) pour faire de la place au bureau de la navigabilité.

Date limite: **le 8 mai 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg, Saskatoon, Régina et Prince Albert.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur,
région du Centre
Administration canadienne des transports aériens